



ICI L'AGGLO

Magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération Porte de l'Isère
n°19 • HIVER 2013-2014

**vous allez voter
pour les conseillers
communautaires**

SOMMAIRE



p.12



p.14



p.16



p.22



p.24



p.25



p.28



p.32

EN BREF

ÉCHOS D'ICI

03 • Rando pour tous

AGGLO DURABLE

DOSSIER :

05 • Les élections des conseillers communautaires

09 • Échanges avec le Président de la CAPI

10 • Rappel sur les compétences de la CAPI

11 • Le budget 2014

ILS FONT L'AGGLO

12 • Le service des assemblées

AGGLO DURABLE

14 • Châteauvilain, 23^e commune de l'agglo

15 • Travaux dans les déchèteries

16 • Agir pour la Bourbre

ILS VIVENT L'AGGLO

18 • Portraits

LIEU DE LÀ

19 • Le centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier

AGGLO VIVANTE

20 • L'actu du Service Transports

21 • Mobilité et Politique de la Ville

22 • Spectacles de saisons

24 • Le prochain CAPI Raid

25 • Le 9^e RAM du service Petite Enfance

AGGLO OUVERTE

26 • Deux enquêtes publiques qui vous concernent

28 • La 2^e Biennale de l'éco-construction en janvier

À VOS AGENDAS

30 • De janvier à mars : toutes les dates

PAR ICI

32 • Il neige, conseils pratiques

CAPI
L'AGGLO



ICI L'AGGLO
est une publication
éditée par la CAPI.

Numéro 19
hiver 2013-2014

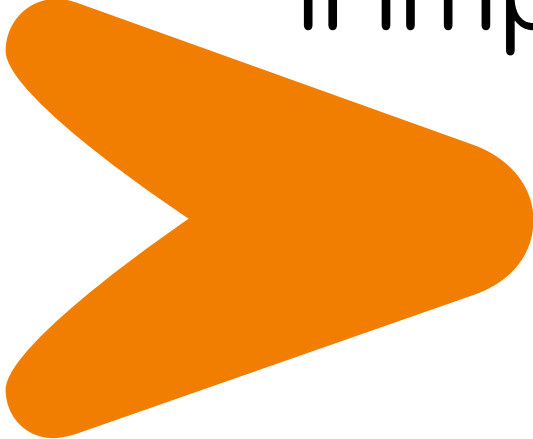
ISSN : 2104-5461

Communauté
d'Agglomération Porte de
l'Isère (CAPI)
17 av. du Bourg - BP 90952
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tel : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication :
Alain Cottalorda
Directrice de la Rédaction :
Yasmina Hattabi
Iconographie :
Aurélie Fremion
Rédaction, création
graphique, mise en page :
www.ligneovale.fr

Impression : Fouquet-
Simonet, Bourgoin-Jallieu
Crédit photos : service
communication de la CAPI,
Christian Chevallier, X,
(autres mentions sur les
photos).
Photo de Une :
Christian Chevallier

Pour l'avenir de la CAPI, il est important de voter les 23 et 30 mars



Voici le premier numéro de l'année 2014, une année électorale pour les mandats locaux. Si la plupart de nos compatriotes se disent déçus par la politique, une grande majorité reste attachée aux élections municipales et selon un sondage Harris Interactive, 90 % des Français accordent beaucoup ou assez d'importance aux enjeux locaux dans leur vote. En mars prochain et pour la première fois, leur vote portera tant sur le choix des conseillers municipaux que sur celui des conseillers communautaires, qui siègeront à la CAPI pour prendre les décisions. Le dossier de cette édition vous en livre toutes les explications pratiques.

Ce dernier numéro avant les élections passe également en revue les sujets d'actualité sur lesquels travaillent les personnels de la CAPI. Ils sont les acteurs des décisions politiques prises par les élus, interlocuteurs de la population ou travaillant dans l'ombre, toujours au service d'un territoire qui se veut en progrès. Transports, petite enfance, politique de la Ville, sport, offre culturelle..., les services sont quotidiens, les projets se construisent.

Dans les prochaines semaines, ne manquez pas non plus trois événements d'importance, la Biennale de l'éco-construction les 25 et 26 janvier prochain, la Biennale du cirque en juin et le CAPI Raid le 1^{er} juin. Entre les deux, se dérouleront les Semaines contemporaines, le Festival Electrochoc, les conférences de l'Université populaire. Une vitalité rafraîchissante sur un territoire jeune dans tous les sens du terme !

En vous souhaitant une bonne lecture, je vous adresse à toutes et à tous une très belle année 2014 pour vous et vos proches.



Le Président de la CAPI,
Conseiller Général,
Maire de Bourgoin-Jallieu

La 24^e en 2014

Certains cyclistes du tour de France font un détour par le Nord-Isère ! La 24^e édition du Rhône-Alpes Isère Tour continuera de rassembler des équipes pros et amateurs, françaises et internationales. Elle se déroulera du 15 au 18 mai prochain, avec une première étape entre Éclose et Meyrié. Tous les détails dans un prochain numéro !

www.rhone-alpes-isere-tour.com

EN
BREF

Les lycéens découvrent la Ville Nouvelle

C'est grâce aux documents d'archives préparés par le Point info doc de la CAPI et aux questionnaires de leurs enseignants que les lycéens de 2^{nde} de quatre classes du territoire ont découvert l'histoire de la Ville Nouvelle au centre Simone Signoret. Ils ont sans doute eu un nouveau regard sur notre territoire...

OUI AU VILLAGE

Jeudi 14 novembre dernier, le Conseil d'État a rendu sa décision sur le projet de Village de marques de Villefontaine. Il rejette le recours des opposants. Plus rien ne s'oppose à ce projet, dont on parle depuis 10 ans et qui rassemblerait 80 boutiques de luxe et fournirait 800 emplois.

www.thevillage-isere.fr



NOTRE SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Comment repérer les polluants de notre environnement ? Appréhender leurs impacts sur notre santé ? Que faire pour limiter notre exposition ? La ville de Bourgoin-Jallieu, en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère et la CAPI, propose de nous éclairer à travers une conférence débat. Rendez-vous le jeudi 16 janvier, à 20 heures, à l'auditorium du Conseil Général.

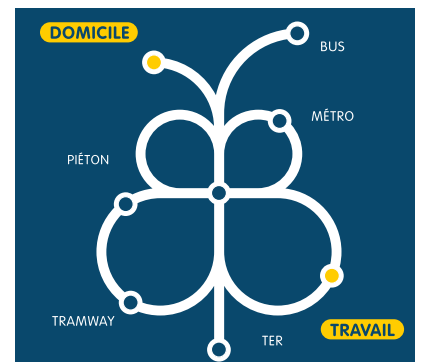
T-LIBR

Depuis le 20 août 2013, T-Libr facilite vos déplacements réguliers sur plusieurs réseaux de transport et lignes TER.

T-libr TER + RUBAN permet de voyager librement entre les 4 gares de la CAPI et sur tout le réseau RUBAN pour 40 € / mois (32 € pour les étudiants et apprentis de moins de 26 ans),

T-libr TER + RUBAN + TCL permet de voyager librement sur le réseau RUBAN, le réseau TCL et les gares entre Bourgoin-Jallieu et Lyon pour 108 € / mois (86 € pour les Étudiants et Apprentis de moins de 26 ans).

www.rubantransport.com/tarifs/partenariats



Université populaire

Le CYCLE 2 de l'Université Populaire porte sur le thème : « Quel droit du travail dans la société contemporaine ? » Marie-Cécile Escande-Varniol, Maître de conférences à l'Institut d'Études du travail de Lyon Université Lyon 2, interviendra les jeudis à l'Auditorium de la CAPI : 23 et 30 janvier, 6, 13 et 20 février à 19 h 30.

Récits de vêtements

En résonance avec la Biennale d'Art Contemporain de Lyon, la CAPI, le Musée de Bourgoin-Jallieu et le CDDRA Isère, Porte des Alpes ont soutenu des actions pour rendre accessible à tous l'art contemporain. Cet automne, avec la complicité de plusieurs associations, cinq communes ont accueilli cinq artistes sur la thématique du vêtement et de sa mise en récit.



Certains sont même montés sur le podium !

La Saintélyon

Ils se sont entraînés, ils ont couru, ils ont vaincu ! Le 7 décembre dernier, alors que certains admiraient la fête des lumières à Lyon, d'autres ont bravé le froid et la nuit, lors de cette course mythique de 75 kilomètres entre Saint-Étienne et Lyon. Les agents CAPI ont obtenu de bons résultats, en relais ou en solo. Bravo les courageux !

Tous concernés

La Semaine du Développement Durable se déroulera du 1^{er} au 7 avril prochain. La CAPI organisera plusieurs animations à destination du grand public, notamment la visite de programmes de logements et la découverte de la station d'épuration du secteur de Bourgoin-Jallieu. Sachant que la plupart des communes relaient l'opération en organisant des actions pour sensibiliser tous les habitants à ces enjeux de société. Programme détaillé à partir de février 2014 sur le site de la CAPI : www.capi-agglo.fr.



ÉCHOS
D'ICI



RANDO POUR TOUS*



* Cette jolie initiative s'est déroulée le 25 septembre dernier au départ du Parc du Vellein à Villefontaine, rassemblant randonneurs valides et en situation de handicap, pour créer des liens et surmonter les différences.

Emplois d'avenir

Dans le cadre du dispositif «emplois d'avenir», cinq jeunes ont été accueillis depuis le 1^{er} octobre 2013 dans différents services de la CAPI, pour une durée de trois ans, encadrés par un tuteur. Ils sont majoritairement issus de communes du territoire (Villefontaine, L'Isle d'Abeau, Vaulx-Milieu, Bourgoin-Jallieu) et une commune voisine (Soleymieu).



EN
BREF

Acheter français



À l'heure où le «Made in France» mobilise les élus, les chefs d'entreprise du Nord-Isère s'engagent aussi à travers l'opération «Mon achat crée mon emploi» pilotée par la CCI. Cette démarche citoyenne, qui vise à informer et sensibiliser les consommateurs, est en place pour 4 mois depuis le 1^{er} décembre. On peut la voir dans les vitrines des commerçants engagés.

TOUT NOUVEAU, TOUS BEAUX !

Suite aux travaux, plusieurs structures du service Petite Enfance de la CAPI ont été officiellement inaugurées cet automne, notamment le Multi-Accueil «Buisson-Rond» à Villefontaine et la micro-crèche «Les Alevins» à Saint-Savin. De meilleurs cadres pour accueillir nos petits habitants.



Familles à énergie positive SAISON 2

C'est la 2^e saison du défi Familles à Énergie Positive, mené dans le cadre des plans climat de la Communauté de communes des Vallons de la Tour et de la CAPI. Il a pour objectif de démontrer que tous ensemble il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable, et conviviale. Mené en partenariat avec l'Ageden, le défi se déroule du 1^{er} décembre 2013 au 30 avril 2014. Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8 % d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent. C'est le progrès collectif qui compte : chacun fait profiter ses coéquipiers de ses trucs et astuces.



Aqua-Téléthon

Vendredi 6 et samedi 7 décembre, la piscine CAPI Fondbonnière à L'Isle d'Abeau a organisé des animations dans le cadre du Téléthon. Les ventes ont permis de collecter la somme de 283,72 € qui sera versée au profit de l'AFM Téléthon de L'Isle d'Abeau. Quant au CSVN Narcosis, il a organisé à la piscine Saint-Bonnet de Villefontaine un Scubathon (54,7 km soit une moyenne de 1139 m par relayeur !). Il a aussi réalisé près de 60 bapôèmes de plongée et reversé 2 315 euros de dons.

Rénovation urbaine

Les quartiers Saint-Bonnet de Villefontaine et Champ-Fleuri de Bourgoin-Jallieu (photo) continuent leurs travaux dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine (PRU) financés par plusieurs partenaires dont la CAPI. Ces projets d'ampleur vont redynamiser ces quartiers et offrir un meilleur cadre de vie à leurs habitants.



© Karine Myotte

Greens ouverts

Le 13 octobre dernier, le Golf Public des 3 Vallons à L'Isle d'Abeau a ouvert ses portes pour une initiation gratuite. Une après-midi qui visait à faire oublier les clichés liés à ce sport, avec des ateliers encadrés par des professionnels. L'essayer, c'est l'adopter !



Carrefour des âges

Le dimanche 2 mars, à la salle des fêtes de Maubec, un après-midi intergénérationnels permettra de rassembler tous les âges autour d'activités ludiques. Des jeux, des rires, des échanges....

Renseignements au 06 76 93 25 73

Bravo !

Lors des Interclubs de novembre dernier, les nageurs du CSBJ natation ont largement tiré leur épingle de l'eau ! L'équipe dame se classe 4^e de la région et 112^e au niveau national sur 1356 équipes. L'équipe messieurs se classe 2^e de la région (historique) et 80^e au niveau national sur 1550 équipes. Ils s'entraînent à la piscine Tournesol de Bourgoin-Jallieu, gérée par la CAPI.

AU RAPPORT !



Afin de rendre visibles les actions qu'elle mène et de suivre l'avancée de ses projets en matière de développement durable, la CAPI a réalisé un rapport qui synthétise les actions engagées et apporte un éclairage sur les perspectives 2014.

www.capi-agglo.fr/Acces-directs/Publications/Le-Rapport-Developpement-Durable

www.csbjnatation.com

Entre ciel et terre

Le thème des animations dans les médiathèques et bibliothèques de la CAPI pour février - juin sera l'horizon. Un sujet (grand ouvert) exploité par des auteurs et illustrateurs, pour des moments d'émotion, de découverte et d'échanges.

Le programme sur : <http://portail-mediathèque.capi-agglo.fr>

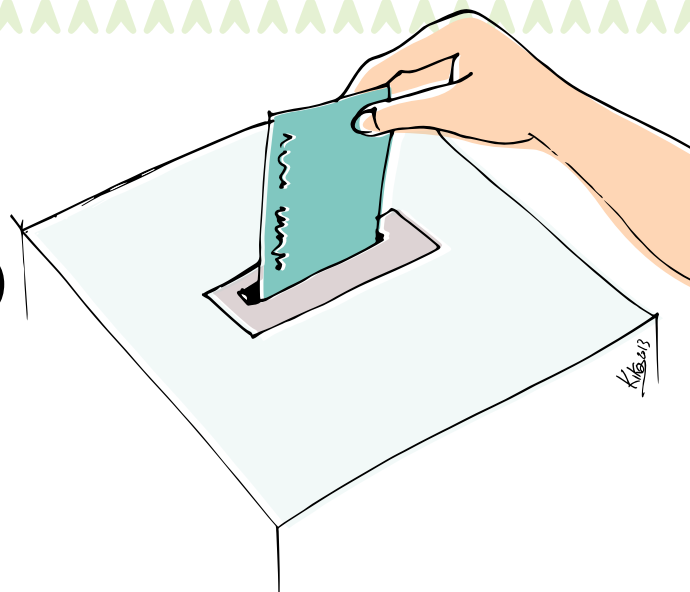


Aux urnes, citoyens de l'agglo

Les élections municipales sont organisées les dimanches 23 et 30 mars prochain. Elles sont destinées à renouveler l'ensemble des conseils municipaux dans les 36 682 communes françaises. Par la même occasion, les conseillers communautaires seront également élus par les citoyens ; ce sont les représentants des communes qui siègent à la CAPI.

NOUVEAU : LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SERONT ÉLUS AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT

Après les dernières élections, en 2008, les conseillers communautaires avaient été désignés au sein du conseil municipal. Or, les compétences des structures intercommunales (communauté de communes, communauté d'agglomération,...) n'ont cessé de croître. Il devenait cohérent que les administrés participent au choix des conseillers communautaires qui représentent les intérêts collectifs à l'échelle de l'intercommunalité. La loi du 17 mai 2013 (dite loi « Valls ») a modifié les règles. Ainsi, et pour la première fois, les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct dans les communes de plus de 1 000 habitants. « C'est ce que l'on appelle le fléchage : le bulletin de vote comportera deux listes, une liste des candidats pour le siège de conseiller municipal et une liste de ceux qui sont également candidats pour un siège de conseiller communautaire. », indique Béatrice Lapeyre, Directrice de l'Administration générale à la CAPI (cf schéma page 6). Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires seront désignés dans l'ordre du tableau, c'est-à-dire le maire puis les adjoints et ensuite les conseillers municipaux ayant obtenu le plus de voix lors des élections municipales.



RÉDUCTION DU NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Jusqu'à présent, le Conseil communautaire, qui rassemble les élus de toutes les communes de la CAPI, comprenait 111 conseillers communautaires (114 depuis le 1^{er} janvier 2014). Le nombre de représentants de chaque commune avait été déterminé par les élus : au minimum 3 conseillers par commune, et ensuite un nombre additionnel au prorata du nombre d'habitants. Ils étaient donc 111. Quant au bureau communautaire, qui fixe les orientations et réalise les arbitrages, il était composé du président et des 31 vice-présidents, chaque commune étant représentée, généralement par son maire.

Ces règles changent aussi. Elles ont été fixées dans la Loi de réforme des collectivités territoriales. Chaque commune doit avoir au minimum un conseiller communautaire et aucune commune ne peut disposer de plus de la moitié des sièges. Le nombre total de conseillers communautaires est fixé en fonction du nombre d'habitants et, pour la CAPI, il s'élèverait, selon la loi, à 60 (contre 114 jusqu'à présent). Pour tenir compte du nombre élevé de petites communes à la CAPI, le nombre a été fixé à 68.

L'esprit de la loi visait à simplifier la prise de décision en réduisant le nombre de conseillers communautaires. Du côté de la CAPI, on juge que le nombre important d'élus n'a jamais porté préjudice à la concertation et qu'il permettait une représentativité réelle des petites communes, aussi ne se réjouit-on pas forcément de cette division par (presque) 2.

AGGLO DURABLE

Selon la répartition prévue par la Loi, trois communes (Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau et Villefontaine) ont la moitié des sièges fixés réglementairement. Les 34 autres sièges sont répartis entre les autres communes (cf page 8). 12 communes, sur les 23 qui composent l'agglo, n'auront qu'un seul conseiller communautaire. Ce sera généralement le Maire, sachant qu'un suppléant sera désigné. Même s'il ne vote pas, le suppléant sera convoqué aux conseils communautaires et invité à y participer (il ne vote qu'en absence du titulaire, en l'occurrence le

Maire). « Il sera essentiel de maintenir ce lien entre la petite commune et la CAPI, estime le Président de la CAPI. Le suppléant sera fortement incité à assister aux conseils communautaires pour qu'avec le Maire, il relaie l'information dans sa commune de ce qui se décide à l'échelle de l'agglo, c'est très important. »



COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS



1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS

Liste de candidats A

M. ...
Mme ...
M. ...
Mme ...
...

Liste de candidats B

M. ...
Mme ...
M. ...
Mme ...
...

Liste de candidats C

M. ...
Mme ...
M. ...
Mme ...
...

L'électeur peut barrer ou écrire des noms, il peut placer plusieurs listes dans l'enveloppe ; **c'est le panachage.**

les voix sont décomptées par candidat

M. ∞ : IIII III (8)
Mme ψ : IIII IIII (10)
M. γ : IIII IIII (9)



2ND TOUR DES ÉLECTIONS

À l'issue du 2nd tour, les candidats obtenant le plus de voix sont élus.

Les conseillers communautaires sont désignés dans l'ordre du tableau ; ainsi le Maire et ses adjoints sont en priorité désignés pour siéger au Conseil communautaire de la CAPI.

RÉDUCTION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS

Actuellement, la CAPI compte 31 vice-présidents ; ils siègent au Bureau communautaire avec le Président et prennent les décisions. Après les prochaines élections de mars, leur nombre sera ramené entre 12 et 15 (cf schéma page suivante). La CAPI comportant 23 communes, cela signifie que certains maires ne seront pas vice-présidents. La composition du futur Bureau sera décidée par le Conseil communautaire, tous les vice-présidents n'y siégeant pas forcément.

En 2014, la CAPI comprend 15 communes de plus de 1000 habitants et 8 de moins de 1000.

Désormais, la parité (hommes / femmes) sur les listes de candidats est obligatoire pour les communes de + 1000 habitants (et non plus au-delà de 3 500).



COMMUNES DE PLUS DE 1000 HABITANTS



1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS

BULLETIN DE VOTE	
Candidats au conseil municipal	Candidats au Conseil communautaire
M. ...	M. ...
Mme ...	Mme ...
M. ...	M. ...
Mme ...	Mme ...
MAIRE	CAPI

Il y a deux listes sur le même bulletin : une liste mairie et une liste CAPI. **L'électeur ne peut pas les modifier.**

la parité doit être respectée

♂ : 50 % ♀ : 50 %

Si un élu est démissionnaire, il doit être remplacé par un élu du même sexe.



2ND TOUR DES ÉLECTIONS

Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des voix, il y a un second tour.

À l'issue du vote, la liste vainqueur obtient 50 % des sièges et le reste est réparti entre toutes les listes qui ont obtenu plus de 5 % des voix, à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

C'est la même répartition pour les élus communautaires qui siègeront à la CAPI.

Comment ça marche ?

LE CALENDRIER

• 23 et 30 mars 2014 : élections municipales (1^{er} et 2^e tour)

• Les Maires et les adjoints sont élus par leur conseil municipal entre le 4 et le 6 avril

• Pour les communes de +1000 habitants, les conseillers communautaires sont connus dès les élections

• Le Président de la CAPI est élu par les 68 conseillers communautaires, un mois au plus tard après l'élection des Maires et des adjoints (soit le 2 mai 2014), lors de la 1^{re} réunion du Conseil communautaire. Pour permettre aux élus de travailler le plus rapidement possible, cette élection aura sans doute lieu fin avril.

• Le Président actuel garde ses fonctions jusqu'à la prise de fonction de son successeur mais il ne peut que gérer les affaires courantes et ne peut pas prendre de décision qui engagerait son successeur.



PRÉSIDENT(E) DE LA CAPI



BUREAU COMMUNAUTAIRE
12 à 15 vice-présidents
(contre 31 actuellement)

préparation
des décisions
à prendre



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
68 conseillers communautaires
(contre 114 actuellement)

vote des
décisions

▼ Répartition des sièges

COMMUNES DE PLUS DE 1000 HABITANTS

Communes	Population municipale 2013	Conseillers communautaires
Meyrié	1 001	1
Four	1 120	1
Domarin	1 415	1
Maubec	1 608	1
Saint Alban de Roche	1 811	2
Satolas-et-Bonce	2 101	2
Nivolas-Vermelle	2 339	2
Vaulx-Milieu	2 435	2
Saint-Savin	3 566	3
Ruy-Montceau	4 198	3
Saint-Quentin-Fallavier	5 922	4
La Verpillière	6 411	4
L'Isle-d'Abeau	15 586	9
Villefontaine	18 374	10
Bourgoin-Jallieu	26 173	15

COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

Communes	Population municipale 2013	Conseillers communautaires
Crachier	471	1
Chèzeneuve	499	1
Badinières	606	1
Châteauvilain	630	1
Succieu	703	1
Éclose	713	1
Sérézin-de-la-Tour	865	1
Les Éparres	901	1

→ **68 conseillers communautaires travaillent sur les décisions qui engagent la CAPI**

Une nouvelle page à écrire

Échanges avec le Président de la CAPI.



Un des enjeux politiques sera de trouver des modalités de fonctionnement pour que toutes les communes aient le sentiment qu'elles sont pleinement représentées au sein de l'intercommunalité et que leur poids est équivalent.

Quels sont les acquis aujourd'hui de la CAPI, née en 2007 seulement...

La CAPI s'est dotée des moyens pour assumer son héritage historique et devenir maître de son développement. La page est tournée, notamment celle de la Ville Nouvelle – même si nous avions sous-estimé la complexité et l'ampleur de la tâche, tant sur le plan administratif que politique. Il est certain que les communes croient au projet de la CAPI. Des pas majeurs ont été franchis ensemble avec la mise en place de la mutualisation de services ou encore le pacte financier par lequel les communes acceptent de reverser une part de leurs

ressources fiscales pour financer les projets d'investissements de l'agglomération. Un autre acquis important est d'avoir réussi à exister ! Nous ne sommes plus le territoire mal identifié par la métropole lyonnaise ni le parent pauvre de l'Isère. La CAPI est un interlocuteur reconnu, qui est écouté. À l'échelon local, nous pouvons être un allié pour nos voisins ; le débat sur l'organisation territoriale du Nord-Isère n'est pas terminé, pourquoi ne pas mutualiser certaines compétences entre intercommunalités ? Nous avons développé une ingénierie qui peut être utile à d'autres, nous pouvons jouer un rôle de locomotive.

Sur quels sujets vont travailler les nouveaux élus ?

Les baisses de dotation de l'État vont se poursuivre et le mandat prochain devra gérer la décroissance des moyens. Il leur faudra très rapidement définir une stratégie sur la fiscalité, les services à rendre et les investissements prioritaires. Les élus devront assumer des arbitrages, puisque les besoins des entreprises et de la population, eux, ne diminuent pas. Que garder ? Que réduire ? Que prioriser ? Que développer ?

Quels sont les autres enjeux ?

Dans les différentes compétences exercées par la CAPI, les défis à relever sont nombreux, on peut en évoquer quatre :

mobilité : trouver des solutions de déplacement alternatives à la voiture et les mailler entre elles : voitures, parking relais, transports en commun, modes doux, TER, covoiturage... sans oublier une diffusion de l'information grâce aux nouveaux médias.

économie : aménager, attirer les acteurs économiques et les accueillir. Les bases d'une extension de Chesnes nord sont posées par l'État et nous avons l'offre de logements correspondante, ce qui n'est pas le cas sur tous les territoires. Il faudra aussi soutenir nos filières d'excellence (construction durable et logistique).

développement durable : un enjeu qui se pose en termes d'équilibres à trouver entre l'agriculture, la préservation de l'environnement, les zones de logement, d'activités et les infrastructures.

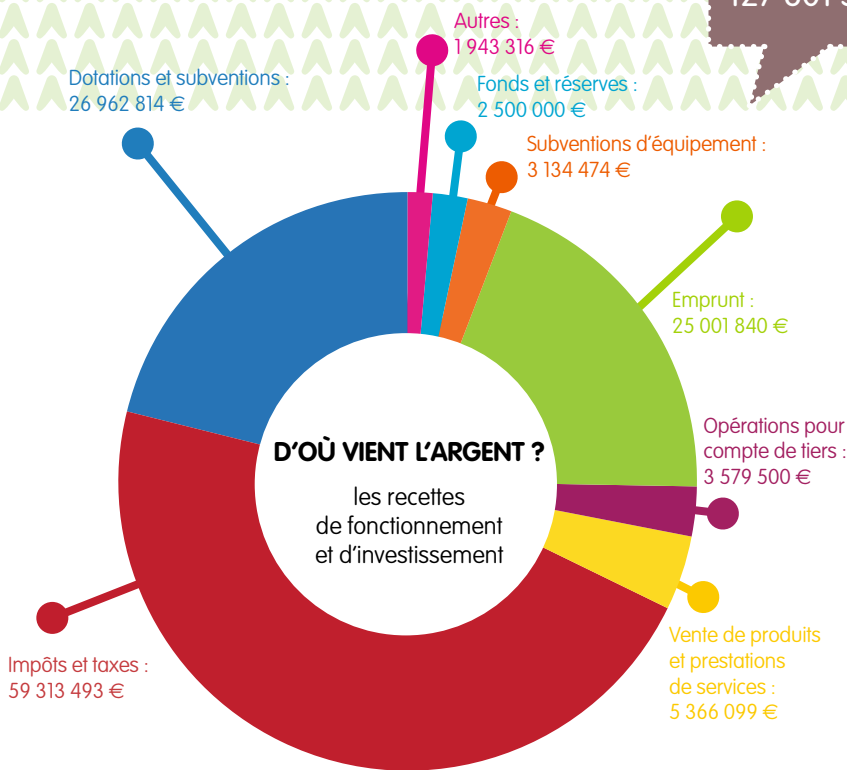
l'aménagement : terminer les programmes ANRU (rénovation urbaine à Bourgoin-Jallieu et Villefontaine), développer les projets autour des gares (logements et vitalité de ces quartiers).

En mars 2014, les électeurs vont choisir, en même temps que leurs conseillers municipaux, leurs délégués communautaires à la CAPI, cela change quoi ? L'intercommunalité a pris de telles compétences qu'on ne peut plus se satisfaire d'une élection au second degré. Ainsi, les habitants vont intervenir sur le choix des élus qui géreront leur commune d'appartenance mais aussi la Communauté d'agglomération. Le poids de la CAPI s'en trouvera renforcé, avec plus de clarté pour le grand public et plus de transparence, on ne peut que s'en réjouir.

Il y aura donc au printemps 68 nouveaux conseillers communautaires. Leur nombre va être quasiment divisé par 2, passant de 114 (depuis l'entrée de Châteauvilain) à 68. Ce nombre important ne nous avait jamais posé de problème lors des conseils, mais la Loi s'impose à nous. De petites communes n'auront plus que le Maire seul pour siéger à la CAPI, au lieu de trois représentants actuellement ; il devra veiller à bien relayer l'information intercommunale dans son conseil municipal et auprès de ses administrés.

Budget total 2014 :
127 801 536 €

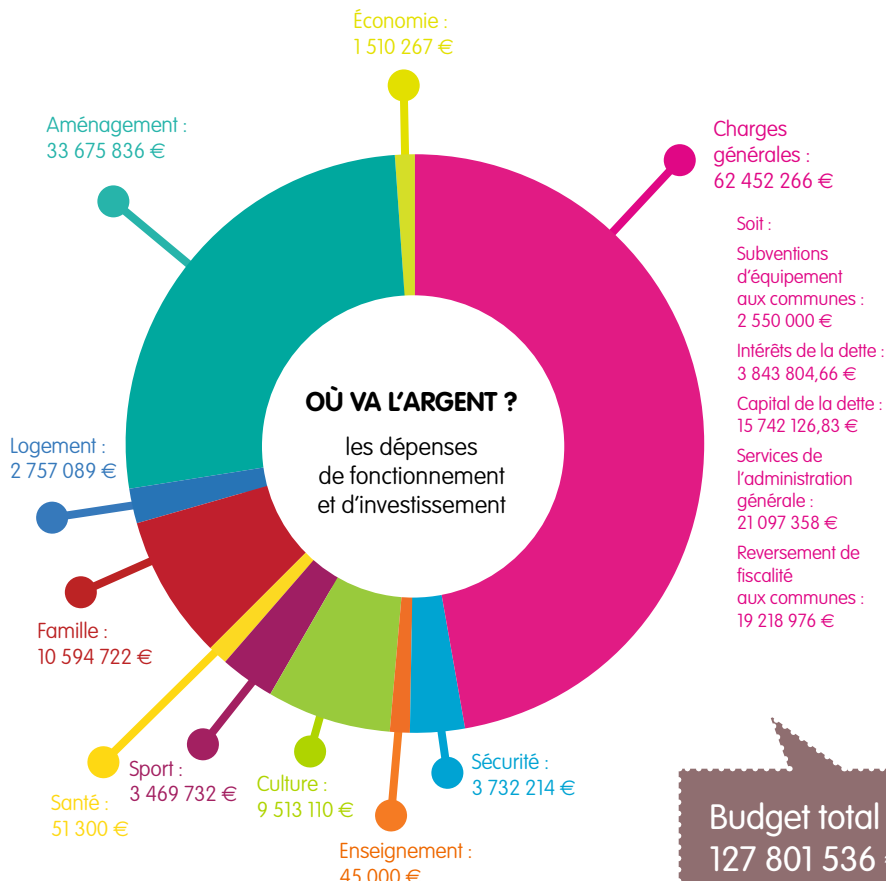
soit + 4,28 %
par rapport
à 2013



Avec quel budget ?

La CAPI a maintenu ses efforts de rigueur budgétaire de la dépense publique alors que le contexte reste difficile (réduction des moyens affectés par l'État aux collectivités locales). Cette maîtrise financière se poursuit sans augmentation de taux sur les ménages et les entreprises (avec toutefois un ajustement pour la Cotisation Foncière Economique). Les dépenses de fonctionnement n'augmentent que de 1 %, la masse salariale de 3,5 % (sans création de poste), le niveau d'autofinancement est en progression (10 M€), la capacité de désendettement est maintenue à 13 ans.

Les premiers effets du pacte fiscal et financier opèrent : sans entrer dans les détails techniques, le principe est que les communes ont accepté de reverser une partie des recettes fiscales à la CAPI pour lui procurer des moyens supplémentaires pour financer le projet de territoire. Ils porteront notamment sur la transition énergétique, le numérique et l'accessibilité. De même, les premières actions de mutualisation se mettent en place, pour rationaliser les dépenses grâce à une meilleure coopération entre les services publics locaux (mise en œuvre d'une Direction des systèmes d'informations mutualisés).



Budget total 2014 :
127 801 536 €

Ce budget 2014 a pour grands principes de pouvoir conserver un bon niveau de services à la population (transport, petite enfance, sport, lecture publique...) et une capacité d'investissement pour continuer de développer notre territoire et bénéficier d'équipements importants. Parmi les grands projets, citons :

- La poursuite des projets ANRU (rénovation urbaine), avec 3 M€ à Bourgoin-Jallieu et Villefontaine,
- Le Plan local de l'Habitat (900 000 €),
- Le schéma énergétique (500 000 €),
- La fibre optique (600 000 €),
- Les aides aux entreprises (330 000 €),
- Les investissements dans les ZAC (Zones d'aménagement concerté).

Le budget 2014 a été calculé de manière à maintenir une capacité d'investissement pour notre Communauté d'agglomération.

ILS FONT L'AGGLO



Le Conseil communautaire actuel :
Femmes : 28 %
Hommes : 72 %

Moins de 35 ans : 3 %
36 - 50 ans : 11 %
51 - 65 ans : 54 %
66 ans : 32 %

Après les élections de mars 2014, le prochain Conseil communautaire comprendra 68 élus contre 114 actuellement.

Au service des assemblées

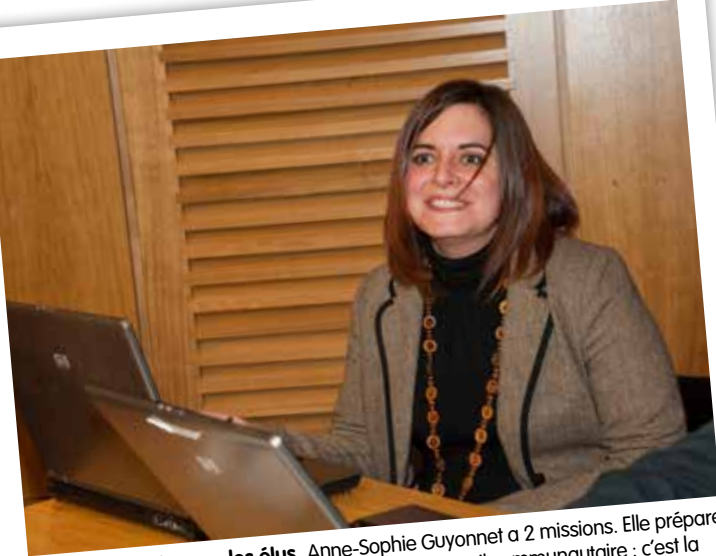
C'est une mission invisible et pourtant indispensable : la bonne marche de l'instance de décision de la CAPI. En lien avec les élus, 3 agents de choc !



C'est l'équivalent du Conseil municipal mais à l'échelle de l'agglo : le Conseil communautaire, dans lequel siègent les élus des 23 communes de la CAPI, se réunit 8 fois dans l'année. Ils passent en revue toutes les délibérations préparées par les commissions thématiques et le Bureau communautaire et votent pour chacune d'elles. C'est donc là que sont prises les décisions qui engagent (financièrement ou non) la CAPI. La préparation, le déroulement et le suivi des Conseils communautaires sont réalisés par les 3 personnes du service des assemblées.



Dossiers béton ! En tant que Directrice de l'administration générale (juridique, assurance, patrimoine, archives, documentation), Béatrice Lapeyre encadre le service des assemblées : « Il se situe à la charnière entre l'administratif et le politique. Les projets sont travaillés par les services en lien avec les élus concernés. La décision appartient aux conseillers communautaires et nous les mettons en situation de se prononcer en leur fournissant tous les éléments utiles pour débattre puis voter. Quand ils siègent au conseil, les élus ne viennent pas que représenter leur commune, ils se positionnent en fonction de l'intérêt du territoire. Un des acquis de ce 1^{er} mandat. »



La voie et la voix pour les élus. Anne-Sophie Guyonnet a 2 missions. Elle prépare le contenu de toutes les assemblées, Bureau et Conseil communautaire : c'est la liste, dans l'ordre, de tous les sujets et délibérations qui seront soumis à une décision politique. « En moyenne, 75 points sont débattus et votés toutes les 6 semaines par le Conseil, cela représente un document papier de 200 pages et nécessite 1 jour entier de reprographie ! Je préfère la partie plus vivante, celle où je suis la correspondante des élus : je cherche les réponses à toutes leurs questions. » 114 conseillers communautaires, des heures au téléphone, des dizaines de mails.



Les absents votent quand même. Les 114 élus sont conviés au Conseil communautaire et signent la feuille de présence. Ils peuvent, en cas d'indisponibilité, donner pouvoir à un autre élu. Lors du vote, qui se déroule à main levée, ce dernier lève alors les 2 bras. Les Conseils durent plusieurs heures, et si l'on compte le temps de préparation et de prise de connaissance des sujets, c'est un temps important que l'élu consacre à l'agglo.



Affaire classée ! Anne-Isabelle Erbs a en charge la gestion des décisions et arrêtés pris par le Président sur délégation du conseil communautaire. « Le contrôle porte sur le contenu de la décision et de sa conformité réglementaire, c'est pourquoi je travaille en lien avec le service juridique. Je gère également les représentations, sous l'aspect administratif, de nos élus dans toutes les autres instances, syndicats mixtes, autres collectivités, services de l'État, etc. »



Nouveau cartable (numérique). Le service des assemblées est l'un des plus papivores de la CAPI, consommant des kilos de supports écrits. Depuis 1 an, une dizaine d'élus testent la consultation de tous les documents de travail sur tablette numérique. Même les plus rétifs aux nouvelles technologies ont rapidement adopté ce nouvel outil. En comptant le développement d'un logiciel spécifique et le coût des tablettes, le projet sera amorti d'ici 3 ans... et Anne-Sophie et Anne-Isabelle ne passeront plus des heures en manipulations !

AGGLO DURABLE



Maire :
Daniel Gaude

**Conseillers
municipaux :** 15

Habitants :
639 Castelvilanois

Équipements :

- salle des fêtes d'une capacité de 170 personnes
- groupe scolaire : 74 élèves en maternelle et primaire
- city stade

Économie :

- 5 agriculteurs : 3 en élevage et lait, 2 maraîchers dont 1 en Bio
- 18 associations
- 1 entreprise
- 9 commerces

Châteautilain, 23^e commune

LE MOT DU MAIRE

Notre village rural apporte à la CAPI ses terres, ses agriculteurs, la joie de vivre des Castelvilanois et sa vue sur les Alpes ! Notre bassin de vie naturel est le pays berjallien, il était logique pour notre commune de rejoindre l'agglo. Notre principale richesse économique repose sur les agriculteurs. En retour, nous espérons de nouveaux services à la population (transport, petite enfance, culture...), une compétence technique (voiries, éclairage...) et un développement économique (petites zones artisanales, commerce de proximité).

UN PETIT DÉTOUR PAR CHÂTEAUTILAIN ?

Le bourg est situé dans les Terres froides, une localisation qui ne doit pas refroidir les ardeurs touristiques ! La campagne environnante est en effet très plaisante, avec des espaces naturels préservés et des balades au vert. La commune, qui s'étend sur 880 hectares, n'en comprend que 5 % qui soient urbanisés. Les agriculteurs contribuent à la vitalité de la commune et à l'entretien de ses terres.



© Dominique Naud



© Dominique Naud



© Dominique Naud



© Dominique Naud



▲ L'église, le city stade, la mairie, la salle des fêtes, l'école



La déchèterie de Villefontaine a bénéficié de gros travaux pour améliorer ses services aux habitants.



3 déchèteries réaménagées



Les déchèteries du SMND sont progressivement équipées d'une nouvelle signalétique (déjà présente à Ruy-Montceau et L'Isle d'Abeau) pour indiquer aux usagers les matériaux acceptés et refusés dans chaque benne.

La plupart d'entre nous a adopté le réflexe (salutaire) d'aller se débarrasser de ses déchets et encombrants. Les 20 déchèteries intercommunales gérées par le Syndicat Mixte Nord Dauphiné fonctionnent en réseau ; vous avez donc accès à toutes, pourvu que vous habitiez sur le territoire concerné (69 communes, 194 000 habitants). Rappelons que pour les particuliers, l'accès est gratuit dans la limite de 2 m³ par jour et par déchèterie.

Trois déchèteries de l'agglomération ont été réhabilitées. Celle de L'Isle d'Abeau, qui avait plus de 20 ans, a bénéficié de travaux pour améliorer les conditions d'accueil des usagers : création d'une sortie indépendante, d'une plateforme D3E (équipements électriques et électroniques) sur le quai, d'un local DMS (déchets ménagers spéciaux) de 20m² et refonte complète du système de traitement des eaux pluviales. Montant total du projet : 235 000 € (CAPI, Agence de l'Eau, ADEME, Conseil Général de l'Isère).

À Ruy-Montceau, vu la fréquentation croissante de cet équipement, il a fallu effectuer un réaménagement. Lancé dès 2007 et après deux dépôts de permis de construire, les travaux ont été réalisés : élargissement de la plateforme supérieure pour fluidifier le trafic des véhicules, création d'un local gardien et d'un local pour les déchets ménagers toxiques, d'une plateforme D3E et mise en place d'une cuve de rétention et d'un séparateur d'hydrocarbures. Le coût des travaux, 240 000 €.

Première construite en 1991, la déchèterie de Villefontaine nécessitait une extension et un réaménagement. Un terrain a été mis à disposition par la CAPI, cinq quais supplémentaires ont été créés, ainsi que de nouvelles aires (stockages D3E, point d'apport volontaire) et locaux. Coût total : 500 000 €.

Enfin, la déchèterie de Bourgoin-Jallieu va faire l'objet d'un important agrandissement puisque sa surface va doubler. La procédure administrative est un peu plus longue, au vu des quantités de déchets traités ; suite à l'enquête publique, l'autorité compétente (en l'occurrence la Préfecture de l'Isère) devrait rendre sa décision et les travaux pourraient démarrer mi-2014.

VAULX-MILIEU ADOPTE LE JAUNE !



À partir de mi-janvier 2014, les foyers de six communes (dont Vaulx-Milieu pour la CAPI) seront prochainement équipés de bacs jaunes, destinés à recevoir les emballages et papiers-journaux recyclables. Des ambassadeurs du tri, mandatés par les communes et le SMND, se rendent actuellement au domicile des habitants pour leur donner tous les conseils utiles.



Sur la déchèterie de Ruy-Montceau, le Conseil Municipal Enfants de la commune a travaillé sur la réalisation d'un panneau de sensibilisation aux dépôts sauvages pour le grand public.



Agir pour la Bourbre

La rivière Bourbre, qui traverse notre territoire, est un élément essentiel de notre patrimoine écologique. Pour retrouver un niveau de qualité environnementale, un plan d'actions pluriannuel a été mis en place dans le cadre d'une convention liant la CAPI et l'Agence de l'Eau.

L'Agence de l'Eau est une structure de l'État qui agit avec les collectivités territoriales pour améliorer la qualité générale des masses d'eau ; par masse d'eau on entend les ensembles homogènes du type rivières, lacs, nappes phréatiques, etc. La mise en place de plan d'actions pour améliorer la qualité de ces ensembles sur le territoire est très importante : tout l'écosystème est impacté et une eau de mauvaise qualité crée en bout de chaîne des complications pour tous. Disposer d'eaux saines, c'est aussi préserver notre patrimoine, favoriser le développement de

la faune et de la flore, pouvoir se réappropriier les espaces naturels pour mieux vivre sur notre territoire.

UN OBJECTIF POUR 2015

Une directive européenne fixe l'état écologique souhaitable des masses d'eau, c'est-à-dire la concentration d'éléments polluants maximum à obtenir pour considérer bénéficier d'un milieu sain. L'objectif est d'atteindre le niveau « bon état » d'ici 2015 au niveau européen. Si cette échéance sera difficilement tenue pour la rivière Bourbre, du fait d'un niveau de pollution trop important au départ, le plan d'actions est d'ores et déjà établi. La première phase menée en faveur des masses d'eau (2010-2013) était axée sur toute la filière (collecte et traitement des eaux usées, station d'épuration), pour identifier les sources de pollutions et les solutions à apporter. « Un véritable état des lieux a été réalisé à large échelle », explique Alexandre Manzanilla, responsable du service Eau et assainissement

LA CAPI... AUSSI !

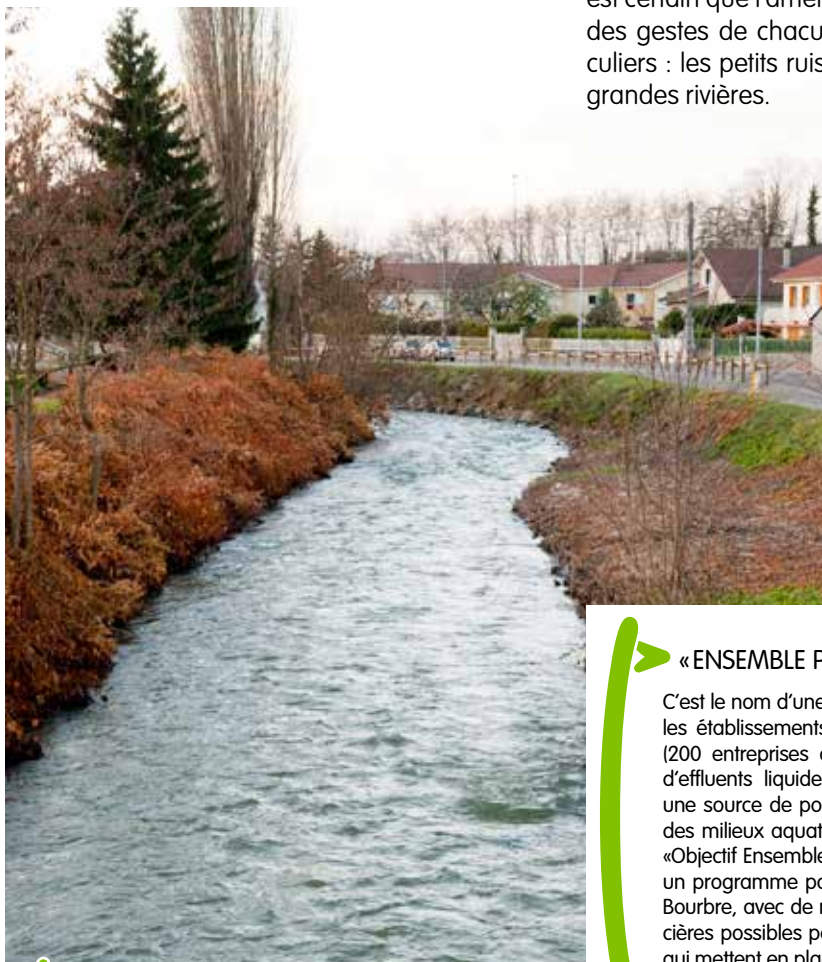
La collectivité n'est pas seulement impliquée dans le pilotage du projet ; elle applique aussi les recommandations à ses propres infrastructures. Ainsi, des travaux de mises en conformité des bâtiments techniques ont été réalisés : le point essence de l'atelier mécanique a par exemple été couvert pour limiter le ruissellement des hydrocarbures par temps de pluie et des roseaux plantés dans un bassin proche captent les métaux. Les piscines de l'agglo agissent également en filtrant le chlore avant rejet des eaux dans le réseau.

de la CAPI, avec plus de 500 enquêtes menées sur le terrain et auprès des différents usagers (notamment entreprises) pour établir les actions prioritaires. La seconde phase (2013-2015) se concentre sur les produits toxiques. L'objectif est de limiter le rejet d'éléments fortement polluants dans tous les affluents de la Bourbre de manière à faire baisser leur concentration.

Pour plus d'efficacité, une convention a donc été signée entre différents acteurs. Elle lie l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (pour le volet financier), la Chambre de Commerce et d'Industrie (le relais auprès des entreprises), le Syndicat de rivière SMABB (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre), l'État (qui fixe le cadre réglementaire) et la CAPI. Cette convention permet de faire converger les efforts de chacun et de maximiser les résultats. Un poste à temps plein a été créé au sein des services techniques de la CAPI pour animer ce plan d'actions. «J'interviens auprès des entreprises pour dresser un diagnostic sur les installations existantes et leurs conformités, je les informe sur les différentes subventions existantes ou encore je participe aux journées d'Informations pour les différents acteurs», explique Karine Koval, chargée d'opérations Rejets industriels à la CAPI.

DES ENTREPRISES SENSIBILISÉES

Un des axes forts est la mise en conformité des entreprises, notamment industrielles : l'évolution de la réglementation fait qu'il est parfois difficile d'être aux normes. «L'approche consiste à privilégier le pédagogique plutôt que le répressif ; en accompagnant les acteurs économiques (artisans, entreprises, agriculteurs,...) avec une préconisation de solutions, il est ainsi plus facile de modifier les comportements», observe Patrick Moulène, Directeur général des services techniques de la CAPI. D'autant plus que le coût des mises aux normes, qui reste un lourd investissement pour les entreprises dans une période difficile, peut être assuré jusqu'à 70 % par l'Agence de l'Eau. On note d'ailleurs un changement des mentalités, les entreprises envisageant les aménagements comme un investissement plutôt qu'une charge. Aujourd'hui, les résultats sont encourageants. «On peut déjà constater la disparition de la mousse à la surface de la Bourbre», note Alexandre Manzanilla. «Certains industriels ont réduit jusqu'à 98 % leurs rejets de produits polluants ou dangereux» complète Karine Koval. S'il reste difficile de lier directement un progrès à une action précise, il est certain que l'amélioration générale résultera des gestes de chacun, professionnels et particuliers : les petits ruisseaux ont toujours fait les grandes rivières.



Le bassin de la Bourbre est au centre des préoccupations.

LES AXES MAJEURS DE CETTE POLITIQUE

1. Mise aux normes par de lourds investissements des deux stations d'épuration du territoire (50 millions d'euros)
2. Accompagnement des entreprises dans leurs démarches d'amélioration des process industriels de traitement des eaux et des déchets, avec financement de l'Agence de l'Eau
3. Mieux connaître les sources de rejets
4. Renforcer les échanges avec la CCI et le SMABB pour orienter les actions et la dynamique de projets
5. Une meilleure connaissance du réseau et suivi de la qualité des six captages.

« ENSEMBLE POUR L'EAU »

C'est le nom d'une action collective ; elle vise prioritairement les établissements artisanaux, commerciaux et industriels (200 entreprises ciblées sur la CAPI), dont la production d'effluents liquides et de déchets dangereux constituent une source de pollution susceptible de dégrader la qualité des milieux aquatiques via les systèmes d'assainissement. «Objectif Ensemble pour l'eau» consiste à mettre en oeuvre un programme pour assurer un bon état écologique de la Bourbre, avec de nombreux partenaires et des aides financières possibles pour alléger la facture pour les entreprises qui mettent en place des actions en ce sens.
www.capi-agglo.fr/Vivre/Services-urbains



ILS VIVENT L'AGGLO



Patrice Belvègue TRANSPORTÉ

C'est parce qu'il était un utilisateur quotidien du transport ferroviaire que Patrice Belvègue a adhéré à l'Association Dauphinoise des Usagers du Train (ADUT). C'était en 1995, ils étaient 10 adhérents. Aujourd'hui, Patrice est le président d'une association qui compte 359 membres. «L'objectif de l'ADUT est d'améliorer les conditions de transport sur la ligne en Y Lyon-Chambéry-Grenoble» explique-t-il. L'association porte les requêtes des usagers auprès des différents acteurs : SNCF, collectivités territoriales, département, région. L'enjeu est de faciliter l'utilisation du train par des actions d'aménagement des gares (parking, consignes gratuites pour les vélos, ...) et des efforts de fiabilisation du réseau (fréquence, respect des horaires, informations, etc.). «Par sa position centrale, la CAPI a un rôle à jouer, notamment en développant des parking-relais afin que la multimodalité (vélo, voiture, bus, train, ...) soit facilitée pour les habitants du Nord-Isère» conclut Patrice Belvègue.



Olivier Granier DIRECTEUR DE LA MISSION LOCALE

Depuis juin 2001, Olivier Granier est le Directeur de la Mission Locale Nord-Isère. Avec son équipe de 40 salariés, il accompagne les 16-25 ans sortis du système scolaire pour entrer du bon pied dans la vie active. Aux 2 300 jeunes de la CAPI qui s'adressent chaque année à la Mission Locale, « nous voulons apporter une perspective d'avenir et construire avec eux leur place dans la société », explique le spécialiste. Avec la conception d'un parcours personnalisé (bilans individuels, conseils, orientation, formation, emploi, sensibilisation des entreprises), 50 % des jeunes sortent avec un contrat de travail. Dans cette démarche, la CAPI est un partenaire financeur et technique. « Nos deux structures se sont fortement mobilisées pour pérenniser les parcours », poursuit Olivier Granier, qui se réjouit de la reconnaissance de l'action de la Mission Locale. Un travail de fond qui a déjà permis la signature de plusieurs contrats d'avenir.



Virginie Novotny Pascale Besch PROMUES AU SEIN DE LA CCI NORD-ISÈRE

Virginie Novotny, 39 ans, est nommée Directeur Général de la CCI Nord-Isère. Elle a beaucoup œuvré pour que l'action consulaire, celle de ses élus et de ses équipes soit reconnue, localement et même à l'échelle nationale. « Je vois ma nouvelle mission comme un faire-valoir des expertises des directions de la CCI Nord-Isère, que je connais bien, ainsi que l'action des élus, chefs d'entreprise bénévoles. » Pascale Besch, 42 ans, devient Directeur Général Adjoint en charge du développement territorial, de la communication et des partenariats. « Mon parcours au cœur des dynamiques économiques, des projets de territoires et d'aménagement se prolonge aujourd'hui pour promouvoir la CCI et les nombreux (et ambitieux !) projets locaux. » Des actions en lien avec les partenaires comme la CAPI, dans l'accompagnement des entreprises et la promotion du territoire. Les deux jeunes femmes partagent les mêmes valeurs (engagement, respect, efficacité, cohésion) et entendent agir de concert pour poursuivre le travail de la CCI sur l'accompagnement des 17 000 entreprises dans l'amélioration de leur performance, malgré un contexte budgétaire restreint.



Catherine Henneron ÉCRIVAIN- BIOGRAPHE

Passionnée d'écriture, amoureuse des mots, Catherine ne s'enferme pas dans l'imaginaire de ses histoires. Elle partage sa passion, libère les écrits et la parole au travers d'ateliers d'écriture qu'elle anime à la médiathèque CAPI Agnès-Varda de L'Isle d'Abeau. Elle précise : « On parle, on échange, on écrit, chacun cherche à s'ouvrir et à enrichir sa technique ». Installée en Nord-Isère depuis 15 ans, c'est au cours d'échanges avec la CAPI et les médiathèques du territoire que l'idée lui est venue de proposer ces ateliers. À raison de 8 à 10 séances de 2 heures chacune étalées sur trois mois, les participants enrichissent leur parcours et leur relation à l'écriture. Les retours ont d'ailleurs très vite été positifs, concrétisés par des inscriptions renouvelées. Les médiathèques de la CAPI sont plus qu'un lieu où emprunter un livre ; ce sont aussi des espaces où se crée du lien.



Dominique Ripart DIRECTEUR DU CFA BTP NORD-ISÈRE

Il aura dirigé cet établissement depuis sa création en 2000 jusqu'à l'heure de sa retraite début 2014. Il a vu le catalogue d'offres de formation s'étoffer, tout comme le nombre des apprentis, qui sont 700 actuellement. « Le CFA a été créé pour répondre aux besoins du Nord-Isère, nous avons développé un outil de qualité en termes de structure mais aussi de pédagogie, note Dominique Ripart. L'alternance se fonde sur la relation entre l'entreprise l'apprenti et le CFA, elle est une voie idéale pour entrer dans la vie active », même si par les temps qui courent, les jeunes ont du mal à trouver un employeur, surtout dans le bâtiment. Evoluant en proposant de nouvelles formations comme celle de technicien en énergies renouvelables, le CFA est aussi un acteur local de la construction durable de notre territoire, travaillant avec la CAPI, le Pôle Innovations Constructives et la plate-forme d'expérimentations Astus. « J'ai appris à apprécier le Nord-Isère, où les énergies savent se fédérer pour progresser. Sa richesse est humaine avant tout. »

LIEU DE LÀ

Le centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier

Le centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier, mis en service en 1991, comprend 430 places pour des hommes majeurs.

La surface totale de l'établissement est de 15 000 m². Il comprend une maison d'arrêt (prévenus en attente de jugement) et un centre de détention.

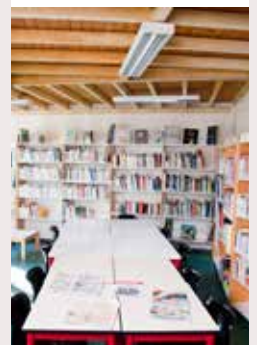
Le trophée de la 3^e édition des Prix Initiatives Justice a été remis en octobre à la Mission locale Nord Isère, l'Éducation Nationale et l'Administration Pénitentiaire. 10 jeunes détenus ont participé aux ateliers (récits, dessins, poèmes, photos...), qui se sont effectués en détention, pour une exposition qui s'inscrit dans le cadre de la prévention de la délinquance.

Les détenus peuvent faire du sport au gymnase ou sur le terrain de football ou encore emprunter des livres à la bibliothèque.

Les détenus volontaires peuvent travailler dans les ateliers sur place (2 000 m²) et même obtenir des diplômes (CAP) et titres professionnels. Ils sont 70 à travailler régulièrement, manipulent des matériaux, font du conditionnement ou des petits usinages pour le compte d'entreprises extérieures.

David Schots dirige cet établissement, qui emploie 170 fonctionnaires, 40 personnes pour la restauration (Sodexo), avec des interventions d'enseignants, de travailleurs sociaux et de personnel médical.

Un travail a été mené avec la CAPI pour ajuster le passage des bus du réseau RUBAN aux horaires arrangeant les familles, aménager un arrêt plus accessible et créer un chemin piétonnier plus sûr.



AGGLO VIVANTE

C'est possible sans voiture

La CAPI est un des partenaires du PDIE (Plan de Déplacements Inter Entreprises) de la zone d'activités de Chesnes à Saint-Quentin-Fallavier. Une quinzaine d'entreprises (3 000 salariés) se sont engagées pour trouver des solutions alternatives de mobilité : transports en commun, mobilité douce, covoiturage, multi modalité, parkings relais. Les adhérents du PDIE réfléchissent ensemble sur des actions communes, avec les acteurs institutionnels (Conseil Général, Chambre de commerce et d'industrie, Agence de mobilité). Les premiers résultats concrets sont là ; chez Rhenus Logistics par exemple (150 salariés), 20 % des effectifs ont testé voire adopté d'autres modes de déplacement, notamment le co-voiturage. « Il faut changer ses habitudes, ce n'est pas évident mais le mouvement est lancé et c'est plus motivant d'être dans une démarche commune, avec les entreprises voisines et les acteurs publics qui nous accompagnent », témoigne la responsable marketing de Rhenus Logistics. Grâce à une subvention de la Région, la CAPI a recruté un chargé de mission pour mettre en œuvre le plan d'actions du PDIE sur la ZA de Chesnes et d'autres PDIE sur l'agglo.

Rappel sur Mobi'bus

Mobi'bus, le service de transport à la demande en porte-à-porte fonctionne sur réservation. Il est réservé aux personnes à mobilité réduite présentant un handicap moteur ou visuel, ou aux personnes porteuses d'une carte d'invalidité 80 %. Il fonctionne du lundi au samedi de 7 heures à 20 heures (sauf dimanche et jours fériés). Outre les frais de dossier (15 euros/an), le coût est celui d'un titre RUBAN en cours de validité. Pour toutes les modalités d'inscription et de fonctionnement appelez l'Espace RUBAN (04 74 94 62 03) ou rendez-vous sur : www.rubantransport.com/mobi-bus.



Informations :
04 74 94 62 03
www.rubantransport.com/transport-a-la-demande/flexibus

Bougez plus avec Flexibus

Une ligne Flexibus est composée d'un itinéraire fixe et d'une zone dans laquelle les arrêts sont desservis à la demande ou sur réservation.

Ligne Flexibus 32 33 : Bourgoin-Jallieu - Médipôle - L'Isle d'Abeau

- Pour les travailleurs : des horaires tôt le matin et tard le soir pour la zone d'activités de Chesnes, le Médipôle, le Lombard, la Grive, Espace Barbusse, Aubry, le centre-ville de Bourgoin-Jallieu...
- Pour les loisirs : des départs du centre de Bourgoin-Jallieu et de la gare SNCF vers Champfleuri et L'Isle d'Abeau de 20 heures à 22 heures
- Pour les sportifs : des retours après 21 heures de l'arrêt J.Strauss à côté du stade Chanteraine pour le centre de Bourgoin-Jallieu ou L'Isle d'Abeau.

Flexibus 30 : desserte de la zone d'activités de Chesnes toutes les heures de 5 h 30 à 22 h 30 au départ de Villefontaine.

Flexibus 31 : desserte de la zone d'activités de Chesnes au départ de la gare de la Verpillière.

Ça continue !

Un sacré coup de pouce pour s'équiper d'un vélo à assistance électrique :

La CAPI
vous rembourse jusqu'à **250 €**
pour l'achat d'un **VÉLO à Assistance ÉLECTRIQUE (VAE)**

*Subvention à hauteur de 25% du prix d'achat dans la limite de 250€

- Offre réservée à tous les particuliers **résidant dans une des 22 communes de la CAPI.**
- Offre qui s'applique pour les VAE achetés neuf à compter du **4 juillet 2013.**
- **Comment ça marche ?**
 - Téléchargez les documents nécessaires sur le site : www.capi-agglo.fr (rubrique A vélo puis VAE)
 - Renvoyez les documents complétés ainsi que les pièces justificatives requises à l'adresse suivante :
CAPI
Direction des transports et déplacements urbains
17, avenue du Bourg, BP 90592
38081 LISLE D'ABEAU

www.capi-agglo.fr

L'agglo à vélo

Une cartographie va bientôt paraître : élaborée en concertation avec l'association des usagers APIE, elle montrera le tracé des itinéraires cyclables conseillés, indiquera les temps de parcours et rappellera toutes les informations pratiques (conseils, panneaux de signalisation, ...).





photos : © Mobil'emploi 73

Code renforcé, location de scooters, auto-école associative

Mobilité : des solutions qui bougent

Il arrive que la mobilité soit un frein à la recherche d'emploi ou à l'insertion professionnelle. Par exemple, un demandeur d'emploi trouve une formation ou une mission, mais il a des difficultés à s'y rendre parce qu'il n'a pas de moyen de locomotion ou pas de permis de conduire. « Même s'il dispose d'un bon réseau de transports en commun, le territoire de la CAPI est très étendu et les déplacements peuvent être plus compliqués que dans une grande ville, observe Véronique Cadet, responsable du service Politique de la Ville de la CAPI. Voici pourquoi nous proposons des solutions concrètes à ces publics. »

- **l'accès au permis de conduire** car le précieux sésame est cher. À Villefontaine et L'Isle d'Abeau, des aides financières sont attribuées (sous réserve de critères) pour financer le permis, en échange de bénévolat (50 à 60 heures) dans une structure, qui doit être trouvée par le demandeur.
- **l'accompagnement** pour réussir le code de la route car cette épreuve est difficile. On appelle cela le code renforcé ; c'est une aide pour mieux comprendre et assimiler les leçons et ainsi se donner de meilleures chances de l'obtenir. 10 personnes cet été à Villefontaine, une quinzaine à Bourgoin-Jallieu cet automne, ont suivi ce programme de 12 fois 3 heures, pour une somme modique (17 euros).

- **la location de scooters et de voitures** ; une formule souple pour bénéficier d'un moyen de locomotion ponctuel, à un tarif modique. « Nous avons un parc total de 100 scooters et 60 voitures, précise Sylvie Vautrin, de l'association Mobil'emploi 73. Cela fait plusieurs années que nous intervenons dans le Nord-Isère pour mettre à disposition ces véhicules à des publics en insertion qui en sont dépourvus. Ils sont entreposés en divers endroits relais-partenaires. » Deux projets sont en réflexion : une auto-école associative (en test), un ambassadeur de l'écomobilité.

➤ OÙ SE RENSEIGNER ?

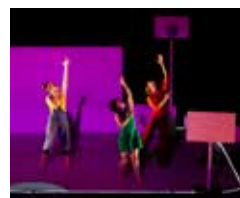
- Mobil emploi 73
Tél. : 04 79 33 06 47 - www.mobil-emploi-73.fr
- Nord-Isère (mise à disposition de véhicules)
Tél. : 04 74 83 65 57.

Les 8 quartiers du CUCS

- Bourgoin Jallieu :
Pré Tillon, Champ-Fleuri, Pré Pommier
- Villefontaine :
Saint-Bonnet, Centre/ Les Roches, Muissiat
- L'Isle d'Abeau :
Saint-Hubert
- L'Isle d'Abeau :
Pierre-Louve
- Villefontaine :
Servenoble, Vaugelas
- Bourgoin-Jallieu :
Champaret
- Villefontaine :
Les Fougères
- Saint-Quentin-Fallavier :
Les Moines

➤ ACTIONS LOCALES D'UNE POLITIQUE GLOBALE

Divers partenaires interviennent dans ces dispositifs, que ce soit au niveau des financements (État, Région, CAPI), de l'élaboration des actions (CAPI, communes), de la mise en œuvre (ensemble des prescripteurs communaux, institutionnels, associatifs...). Ces actions concernent plus particulièrement les publics des quartiers prioritaires et ceux qui sont en parcours d'insertion. Pour le service Politique de la Ville de la CAPI, ces actions entrent dans le cadre du CUCS (contrat urbain de cohésion sociale), qui concerne 8 quartiers dans 4 communes de l'agglo. La géographie de la politique de la ville est en cours de révision et il faut savoir que l'État souhaite réduire de moitié les territoires concernés et le nombre de contrats. « La détermination de cette géographie est essentielle et nous sommes dans l'attente de la liste des quartiers retenus par l'État, car cela conditionne les moyens financiers dont le territoire pourra bénéficier pour mettre en œuvre ce type d'actions », rappelle Véronique Cadet. Les quartiers retenus dans la nouvelle politique de la ville seront connus en juin prochain.



Au cœur de l'hiver

Bientôt la 9^e édition des Semaines Contemporaines. Quittez vos habitats douillets pour venir vous réchauffer le cœur et l'esprit !



Plus d'infos sur www.capi-agglo.fr/Vivre/Culture/Conservatoire-Hector-Berlioz

Il serait faux de croire que ce Festival, organisé par le Conservatoire Hector-Berlioz, n'intéresse que les élèves de cet établissement. C'est au contraire un événement grand public, pour lequel l'établissement ouvre ses portes à tous, de 4 ans à 77 ans et plus ! Les Semaines Contemporaines proposent une sélection de 10 spectacles qui se joueront entre le 31 janvier et le 16 février prochain. « C'est un projet artistique et pédagogique du Conservatoire, qui vise la rencontre avec les arts et les artistes d'aujourd'hui, explique Florent Stroesser, son Directeur. C'est la 9^e édition cette année, avec un public toujours plus nombreux et une diversité appréciée. » Musique, danse, théâtre, des artistes locaux ou venus de toute la France, un tarif abordable (5€, gratuit pour les moins de 12 ans), tous les ingrédients sont réunis pour ravir les spectateurs.

Les temps forts (programme complet pages 30-31) :

- en ouverture, **le 31 janvier** à la salle polyvalente de Bourgoin-Jallieu : « Tango Sumo ». Sur un ring, 3 hommes dansent (ou se battent ?), avec l'accordéon comme arbitre,
- **dimanche 2 février**, les orchestres des Conservatoires Hector-Berlioz et de Saint-Priest ainsi que la Camerata du Rhône autour de Pascale Berne, compositeur en résidence pour la saison,
- **vendredi 14 février**, la Compagnie Didascalie et son spectacle de danse « Dans le Ventre du Loup » aborde le thème du conte de manière décalée, avec une mise en scène pop et acridulée,
- le concert de clôture, **le dimanche 16 février** à la Salle de l'Isle (L'Isle d'Abeau), avec la Compagnie Zic Zazou, pour un impressionnant capharnaüm très vivant. En lever de rideau, le projet « Percussions de récupération » mené à l'école de Four.

CONSERVATOIRE
HECTOR BERLIOZ
CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

Les vibrations du printemps

Le festival Electro-choc, qui rayonne maintenant sur trois départements, est né aux Abattoirs, la scène de musiques actuelles de la CAPI.

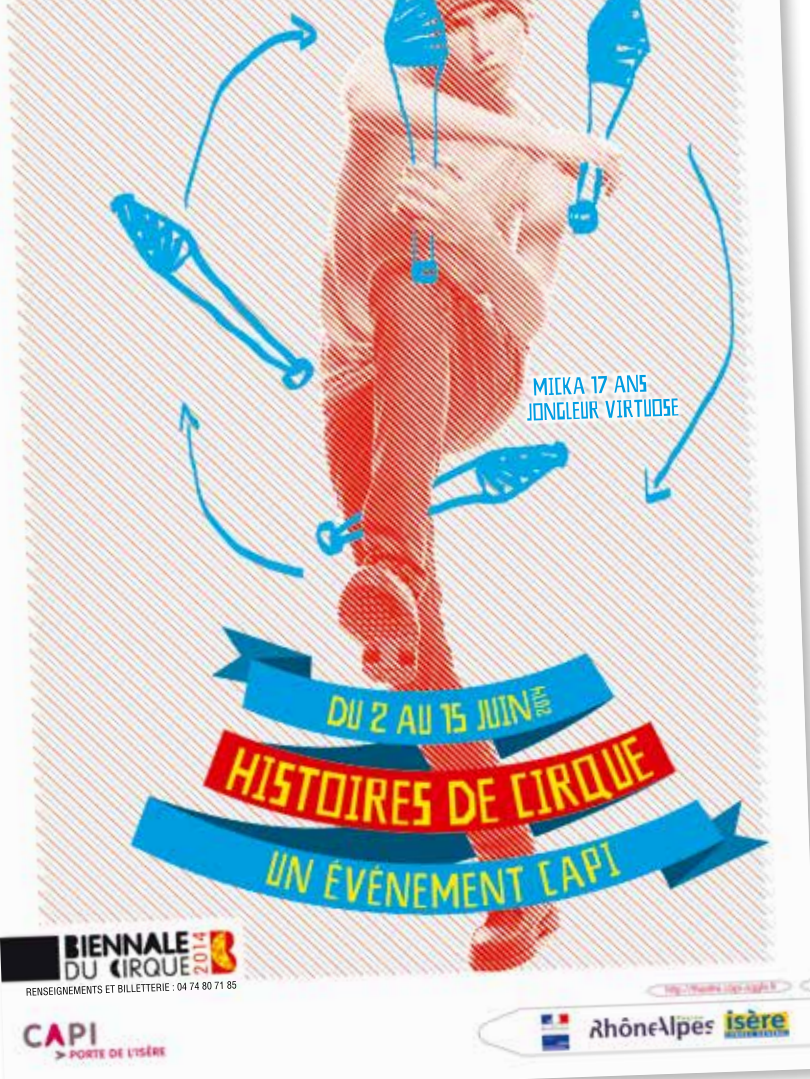
Musiques électroniques et arts numériques sont au cœur de ce Festival, qui continue au fil des éditions ses explorations autour des nouvelles technologies de l'image et du son. En mars, Romans-sur-Isère, Saint-Étienne et L'Isle d'Abeau vont accueillir des concerts, puis le Festival se poursuivra à Bourgoin-Jallieu, du 3 au 12 avril ; l'exposition « En quête de nos rêves » à la Halle Grenette, puis des soirées aux Abattoirs (ou plutôt des nuits car les horaires sont 20 h 30 – 4 heures !). L'an dernier, Electro-choc avait attiré plus de 5000 spectateurs, alors... prêts à vibrer ?



Programme complet en pages 30-31 et sur www.lesabattoirs.fr et www.electrochoc-festival.com

LES ABATTOIRS
SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES www.lesabattoirs.fr

THÉÂTRE
DU VELLEIN
SCÈNE RÉGIONALE



Les envolées de l'été

Comme tous les 2 ans, les artistes du cirque reviennent sur les terres de la CAPI pour nous amuser ou nous émerveiller. La 4^e Biennale des Arts du cirque aura lieu du 2 au 15 juin prochain.

VOUS POUVEZ SORTIR TOUTS LES SOIRS !

En revanche, l'essence même de la Biennale est résolument populaire, dans le sens noble du terme ; des spectacles sur la place du village, en plein air, gratuits et ouverts à tous. C'est une détente en famille, à la tombée du jour et à deux pas de chez soi ! Comme dans un festival, on peut aller voir un spectacle quasiment tous les soirs. « Depuis la première Biennale en 2008, nous avons tenu à conserver cet esprit, pour aller à la rencontre des habitants de l'agglomération et leur proposer une offre culturelle de qualité mais accessible, dans tous les sens du terme », souligne Serge Maestro, Directeur du Théâtre du Vellein. Du 2 au 15 juin, les artistes se produiront dans les 23 communes de l'agglomération. La programmation de cette 4^e Biennale des arts du cirque comprendra aussi des spectacles sous chapiteau, avec un prix d'entrée tout à fait modeste. Portée par le Théâtre du Vellein, la Biennale a conquis son public, les chiffres de fréquentation en attestent. Cette prochaine édition, qui marquera aussi l'approche de l'été, est très attendue. Le programme complet sera dévoilé à partir d'avril, vous pouvez déjà caler les dates dans votre agenda 2014.

Il n'y a pas que les enfants à ouvrir des yeux grands comme des soucoupes quand le trapéziste s'envole ou à éclater de rire quand le comédien dit un bon mot. Toutes les éditions de la Biennale des Arts du cirque l'ont prouvé ; elles sont vraiment tous publics. Les adultes ne vont pas seulement accompagner leurs enfants, ils apprécient aussi les spectacles ! Oublions l'image du cirque traditionnel un peu désuet car il s'agit ici des arts du cirque au sens large, avec une palette très large de disciplines et un ton très contemporain. Chaque spectacle de la Biennale a sa propre sensibilité, les artistes sont doués et imaginatifs. Ils sont renommés, ils viennent de loin (parfois de très loin !) pour nous faire profiter de leur performance.

Retrouvez le programme détaillé de la Biennale des Arts du Cirque de la CAPI à partir d'avril sur le site internet de la CAPI www.capi-agglo.fr

THÉÂTRE
DU VELLEIN
SCÈNE RÉGIONALE



1^{er} juin 2014 : le 3^e CAPI Raid vous attend

Rendez-vous au Complexe sportif des Loïpes, à La Verpillière, pour une journée au grand air ouverte à tous.

Pour tout savoir :
Direction des Sports
CAPI
Tél. : 04 74 27 28 00
www.capi-agglo.fr

« Nous étions venus en famille un peu par curiosité et finalement nous nous sommes beaucoup amusés !, raconte Céline, qui a découvert le CAPI Raid l'an dernier. Mon mari a fait le parcours loisir avec un ami, nous l'avons encouragé sur le bord de la route ! Puis les enfants ont participé à plusieurs ateliers, tir à l'arc, escalade, athlétisme, on a passé une belle journée. » Convivial et ludique, tel est l'esprit de cet événement que la CAPI organise pour la 3^e fois.

Cette année, il se déroulera le 1^{er} juin à La Verpillière. « Le principe, c'est une journée en plein air, avec un programme qui intéresse aussi bien les sportifs chevronnés que les pratiquants occasionnels ainsi que le grand public, observe Xavier Debrenne, Directeur des sports de la CAPI. Nous souhaitons que les gens viennent se détendre, se rencontrer, pratiquer des activités de plein air dans une ambiance conviviale. » Cet esprit était réellement présent lors de l'édition de l'année dernière, à Saint-Savin. Le matin, 325 sportifs s'étaient affrontés lors des raids de 50 et 30 km, tandis que les randonneurs avaient tranquillement pris la route des sentiers. Au village, les animations s'étaient enchaînées toute la journée, avec pique-nique sur la pelouse et ambiance musicale. Cette 3^e édition du CAPI Raid conserve les ingrédients de cette formule. « Cet événement vise à ouvrir à tous, à partir de 6 ans, des activités de pleine nature sous les thèmes Sport, Santé, Bien-être », commente Charlotte Frey, du Service des sports de la CAPI. La participation financière est en effet modique, grâce à l'organisation par la CAPI et à l'implication de multiples associations locales. Les détails du programme seront précisés dans le prochain numéro d'Ici l'agglo, en attendant, vous pouvez retenir la date sur vos calendriers !



➤ À CHACUN SON ADRÉNALINE

- Un raid « Sportif » de 50 km. Une boucle par équipe de 2 jalonnée d'épreuves : course à pied, VTT, course d'orientation, tir à l'arc, roller, bike and run et canoë kayak.
- Des raids « Loisir » de 30 km rythmés par de multiples activités : tir à l'arc, course à pied, course d'orientation, descente en rappel, VTT.
3 formules :
- Raid Loisir : par équipe de 2 adultes
- Raid Loisir Handi Valide par équipe de 2 à 5 personnes (FTT)
- Raid Loisir Ado par équipe de 4.
- Un raid « Découverte » pour les enfants et tous les publics qui souhaitent s'initier aux activités de pleine nature : tir à l'arc, golf, VTT, orientation, escalade, athlétisme ...
- Une randonnée balisée, pour tous, avec ravitaillement.
- La veille (le 31 mai à 18 h 30), un trail de 12 km (course à pied) est organisé : ouvert à tous, y compris les entreprises pour un challenge.

Gwladys Loisel est le nouveau visage de la Petite Enfance pour 9 communes du secteur Est de l'agglomération. Depuis la rentrée, elle anime le 9^e Relais Assistantes Maternelles de la CAPI, joliment baptisé « Les petits explorateurs ».



La CAPI plus proche des parents et des Assistants Maternels

CAPI :
994 assistantes
maternelles
environ 3 700 enfants

ramlespetitsexplorateurs
@capi38.fr

De fait c'est elle qui a revêtu sa combinaison d'exploratrice pour aller à la découverte du territoire et à la rencontre des parents et Assistants Maternels ! Les 9 communes sont : Ruy-Montceau, Nivolas-Vermelle, Meyrié, Sérezin de la Tour, Les Éparres, Succieu, Badinières, Châteauvillain et Éclose. La PMI a agréé 111 assistantes maternelles, qui peuvent accueillir 470 enfants. « J'ai fait le tour de toutes les communes et organisé des réunions d'information pour tous », explique la jeune femme.

ITINÉRANT ET OUVERT

C'est le tout premier RAM itinérant, c'est-à-dire qu'il intervient auprès de plusieurs communes, pour des raisons évidentes d'économie. « Une telle structure ne se justifierait pas pour un village comptant 4 assistantes maternelles, commente Gwladys Loisel. Nous mutualisons ce service qui profite ainsi aux plus petites communes de la CAPI. »

Comme dans les autres RAM, les missions portent sur le conseil, l'accompagnement, le renseignement, les droits et les devoirs des parents et de leurs employés. C'est un lieu de ressources, qui est matérialisé par une permanence le jeudi après-midi (13 h 45 – 15 h 45) au bureau de Gwladys Loisel, situé dans les locaux des services techniques de la CAPI à Nivolas-Vermelle. « Si les personnes ne peuvent pas se déplacer dans ce créneau, ils me laissent un message sur le répondeur et je me déplace pour un rendez-vous personnalisé, précise-t-elle. Je conseille à tous de ne pas hésiter à m'appeler, il ne faut jamais laisser des questions sans réponse. »

UNE RICHE EXPÉRIENCE

À partir de janvier, des temps collectifs seront organisés sur 3 sites : Ruy-Montceau le mardi matin, Nivolas-Vermelle le jeudi matin et Éclose le vendredi matin, conviant les personnes des communes environnantes. « Je suis très heureuse de cette mission sur le terrain, qui me paraît être une excellente continuité de mon début de carrière. » Gwladys Loisel a en effet débuté comme infirmière-puéricultrice à Lyon pendant 12 ans puis rejoint le Conseil Général du Rhône en PMI (Protection maternelle infantile). « Je peux mettre à profit toute l'expérience acquise et travailler sur l'accompagnement à la parentalité me passionne. » Pour rencontrer une passionnée, donc, rendez-vous aux Petits explorateurs !

LE DÉPLOIEMENT DES RAM AU PLUS PRÈS DES COMMUNES

Depuis septembre 2013, les Relais Assistantes Maternelles sont présents sur l'ensemble du territoire de la CAPI, avec la création de temps collectifs sur :

- Maubec qui accueille les assistantes maternelles de Maubec, Chèzeneuve et Crachier
- Saint Alban de Roche
- Vaulx-Milieu Village
- Les Assistants Maternels de Domarin sont invités à participer aux temps collectifs organisés sur le quartier de la Grive à Bourgoin-Jallieu
- Satolas-et-Bonce à partir du 17 Janvier 2014.



Exprimez-vous !

Deux grands projets sont soumis à l'avis de la population : le tracé du gazoduc « Arc Lyonnais » et la Directive de l'État en matière d'aménagement. Ces enquêtes publiques sont importantes car elles impactent directement notre cadre de vie futur. La CAPI a déjà livré son avis (réservé). Explications.

C'EST QUOI UNE ENQUÊTE PUBLIQUE ?



L'enquête publique sur le gazoduc qui traverserait la CAPI est en cours, vous pouvez donner votre avis au bureau installé 4 rue du docteur-Polossoin à Bourgoin-Jallieu (Tél. : 04 27 54 94 00) ou par mail : contact@debatpublic-arclyonnais.org

Comme son nom l'indique, une enquête publique permet de consulter les habitants sur un sujet d'intérêt général ; il s'agit de projets susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ou la qualité de vie des riverains (PLU, projets routiers et ferroviaires, éoliennes, etc.).

Le projet émane de l'État, du Département, d'une commune, d'une société publique ou privée. Il est présenté dans un dossier d'enquête qui comprend notamment des plans, documents explicatifs et un registre d'enquête destiné à recevoir les observations du public. Celui-ci est informé réglementairement par annonces légales dans les journaux et par des affiches publiques. Ensuite, toute personne peut consulter le dossier en Mairie aux heures d'ouverture. Elle peut présenter des observations orales ou écrites, favorables ou non au projet et proposer des suggestions ou des contre-propositions.

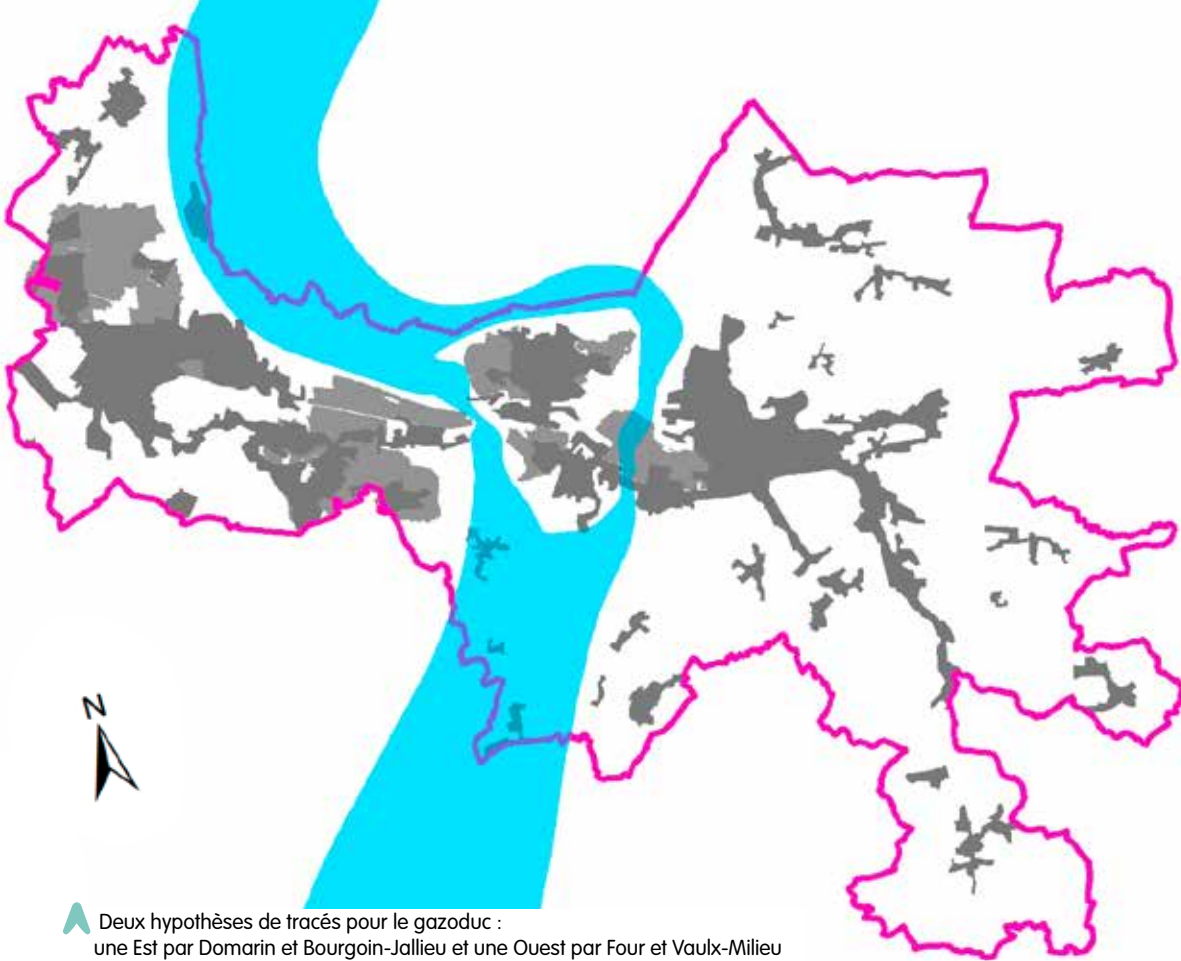
Souvent nommé par le président du tribunal administratif, le commissaire-enquêteur est indépendant et impartial. Il bénéficie de pou-

voirs d'investigation (visite des lieux, rencontre du maître d'ouvrage, des administrations, demande de documents...) et, à l'issue de la consultation, il rédige un rapport relatant le déroulement de l'enquête, rapportant les observations du public et livrant des conclusions dans lesquelles il donne un avis personnel et motivé.

LA CAPI DIT NON AU GAZODUC

Le projet de gazoduc « Arc Lyonnais » consiste à construire une nouvelle canalisation de gaz naturel d'un diamètre de 1200 mm (et sous haute pression à 80 bars) sur une distance de 150 à 170 km, entre Saint-Avit (Drôme) et Etrez (Ain). Le chantier devrait durer 18 mois pour une mise en service en 2018, financé en totalité par GRTgaz. Concernant notre territoire, 2 tracés sont étudiés, le premier s'insère entre les zones urbaines de Saint Alban de Roche et de Vaulx-Milieu et contourne L'Isle d'Abeau par l'ouest, le second passe entre les zones urbaines de Saint Alban de Roche, Domarin et Bourgoin-Jallieu et contourne L'Isle d'Abeau par l'est et le nord (cf carte ci-contre).





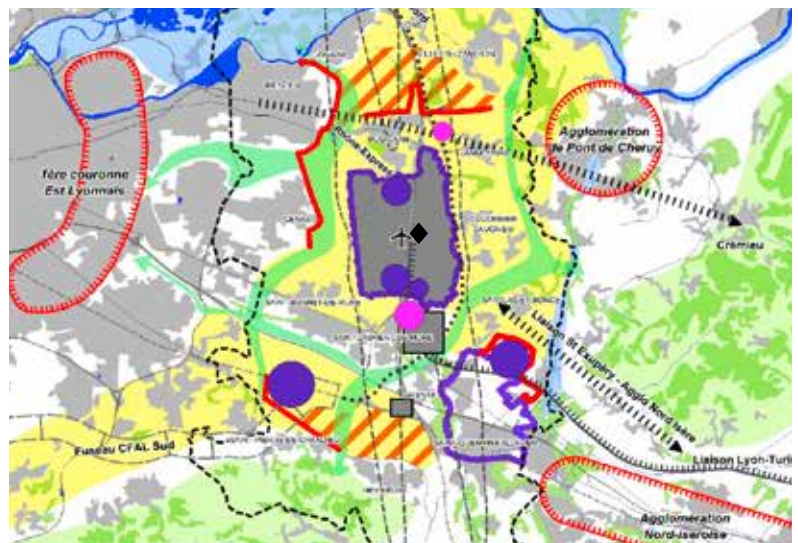
▲ Deux hypothèses de tracés pour le gazoduc :
une Est par Domarin et Bourgoin-Jallieu et une Ouest par Four et Vaulx-Milieu

La CAPI est déjà traversée par de nombreux équipements : autoroute A43, lignes électriques à très haute tension, canalisation existante de gaz de 800 mm sur le Parc d'activités de Chesnes, pipe-line, voie ferrée Lyon-Grenoble, proximité de l'aéroport de Lyon/Saint-Exupéry, future LGV Lyon-Turin... D'où un sentiment de saturation.

Ayant étudié le projet, les élus de la CAPI ont pris une position défavorable en l'état et proposent des modifications substantielles afin d'éviter et de réduire les conséquences négatives que ce projet aura sur les aménagements et développements futurs de l'agglomération. La CAPI a transmis ses remarques aux animateurs du débat public à travers un « cahier d'acteurs » : éviter les zones urbanisées et celles qui le seront, mettre en œuvre les techniques nécessaires pour réduire et limiter les servitudes d'urbanisme liées à la canalisation, limiter les impacts des travaux sur l'agriculture, repaysager lorsque la canalisation traverse des zones boisées, protéger la biodiversité et préserver la santé ainsi que les zones de captages d'eau.

► DEMAIN, ICI, CE SERA COMMENT ?

La Directive Territoriale d'Aménagement est un document de planification et d'aménagement réalisé par l'Etat. « La DTA de l'aire métropolitaine lyonnaise dessine la physionomie de notre territoire et impacte donc notre développement et notre cadre de vie futur », indique Stéphane Rabilloud, Directeur Aménagement-Urbanisme à la CAPI. La DTA cartographie des espaces (habitat, zones économiques...), fixe des limites (nombre d'habitants), fige des secteurs dédiés à l'agriculture et aux espaces naturels, c'est un schéma d'organisation important et pour lequel les habitants sont consultés. « L'une des prescriptions de cette DTA porte sur la vingtaine de communes autour de l'aéroport de Saint-Exupéry et ouvre de nouveaux secteurs à l'urbanisation, commente Stéphane Rabilloud. Sur ce territoire stratégique (et convoité !), la question se pose de savoir comment organiser ces espaces, agricoles, économiques, habités... » Consultée, la CAPI a donné un avis favorable mais avec quelques remarques lors du Conseil communautaire du 17 décembre 2013. L'enquête publique débutera en janvier.



▲ Ayant un positionnement stratégique, le territoire de la Plaine Saint-Exupéry doit concilier tous les enjeux liés à l'occupation des espaces : les zones urbanisées, les zones agricoles, les couronnes vertes et les forêts, les corridors d'eaux, les sites économiques et les grands équipements dont les projets ferroviaires.

► Plus d'info : www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques



AGGLO OUVERTE

Vous avez un projet de construction ou de rénovation, vous voulez passer un bon moment en famille, rendez-vous les 25 et 26 janvier 2014 aux Grands Ateliers à Villefontaine.

Venez tous à la Biennale de l'éco-construction !

La Biennale n'est pas un salon d'exposition, c'est un lieu vivant où les particuliers pourront trouver des réponses à leurs questions, rencontrer des professionnels par exemple des artisans locaux. Ils en apprendront aussi davantage sur les solutions techniques et les matériaux, ainsi que sur les aides et financements possibles. «Il y aura deux types de public, ceux qui ont entendu parler de bâtiment durable et veulent en savoir davantage, ceux qui ont un projet de construction ou de rénovation et cherchent des informations précises, techniques, ciblées», souligne Viridiana Champagnat, chef de projet Biennale de l'éco-construction.

La 1^{re} édition de la Biennale de l'éco-construction s'était tenue à Cessieu en 2011, elle avait attiré 4 000 visiteurs et 300 professionnels. «L'objectif de cette 2^e édition est de progresser dans la démarche, pour passer du stade de la découverte à celui de la mise en action concrète des projets, précise Cécile Gros, Directrice Générale Adjointe Économie et Développement CAPI. Nous avons aussi dissocié les publics, avec une Biennale pour les professionnels qui s'est tenue fin novembre et celle-ci. Cela permet de mieux répondre à leurs attentes.»

TROUVER DES RÉPONSES CONCRÈTES

«D'après l'AGEDEN et le CAUE 38, les questions fréquentes que se pose le grand public portent sur le chauffage, l'isolation, les matériaux, la réglementation et les financements, explique Viridiana Champagnat. La Biennale doit répondre à toutes ces interrogations, avec une approche concrète et interactive.» D'autre part, ils ont souvent des interrogations précises avant d'avoir une approche globale, par exemple faut-il choisir tel matériau plutôt qu'un autre, alors qu'il faudrait en premier lieu raisonner à l'échelle globale du projet. C'est pourquoi la Biennale doit les aider dans le cheminement de leur réflexion en leur présentant les étapes dans l'ordre logique. C'est un véritable accompagnement qui est proposé. Les visiteurs repartiront avec des réponses, des méthodes, des contacts utiles pour avancer dans leur projet.



© Franck Boston



© auremar

© Kzenon



© ehrenberg-bilder



▲ La Biennale a été conçue pour répondre aux attentes du grand public dans leurs projets de construction mais aussi de rénovation.

La Biennale proposera un parcours découverte pour guider les visiteurs :

- **se poser les bonnes questions :**

Une conférence, un atelier construction, un espace appelé « R' de l'éco-construction » avec des modules de tests (enveloppe bâtiment, cloisons et revêtement, eau et assainissement, énergie, ventilation, chauffage, éclairage...) pour montrer les vertus des matériaux sains et expliquer les principes de mise en oeuvre. On verra aussi « La maison pour agir » ; conçue à partir d'une idée de Michel Chevalet, cette maison unique en son genre se présente sous la forme d'une exposition ludique et didactique. De nombreuses animations sont prévues, y compris pour les enfants à partir de 6 ans. Tous vont découvrir, éprouver, comprendre, s'étonner et progresser.

- **découvrir des solutions techniques :**

à travers des ateliers d'information et de démonstration, comme par exemple l'explication de la construction en pisé.

➤ EN BONNE COMPAGNIE

La marraine de la Biennale sera Dominique Gauzin-Müller, architecte et auteur. Spécialiste de la construction éco-responsable, elle défend une approche globale de l'architecture et de l'aménagement. Dominique Gauzin-Müller sera présente à la Biennale pour expliquer les usages de l'habitat chez nos voisins européens et guider un atelier constructif.



➤ TOUS MOBILISÉS POUR LE NORD-ISÈRE

Cette Biennale est organisée par la CAPI avec le soutien des collectivités locales des territoires Porte des Alpes et Vals du Dauphiné, du Grand Projet Rhône-Alpes, de la Région Rhône-Alpes et du Pôle métropolitain. Le Nord-Isère démontre sa capacité à fédérer autour de problématiques d'avenir et s'impose comme un territoire d'excellence dans le domaine de la construction / rénovation durable. Les acteurs locaux comme Les Grands Ateliers, le Pôle Innovations Constructives, les centres de recherche de Lafarge ou Vicat entraînent dans leur sillage tout un tissu de PME, TPE et artisans.

- **connaître les financements et les contacts :**

Les professionnels de la filière et les collectivités locales renseigneront le grand public sur les aides et accompagnements possibles. Là encore, l'idée est de répondre aux attentes personnelles.

- **découvrir les trucs et astuces pour, par exemple, faire des économies d'énergie :**

par des supports ludiques comme des quiz et des jeux.

« Toutes ces animations se dérouleront dans un cadre festif et convivial, commente Geneviève Rolhion Bourcelin, chef de projet Grands Projets Rhône Alpes. C'est véritablement l'esprit de cette Biennale, où le grand public doit trouver des réponses tout en prenant plaisir aux découvertes. »

Rendez-vous aux Grands Ateliers et en attendant, pour connaître le contenu des programmes, vous pouvez visiter le site internet dédié. www.biennale-ecoconstruction.fr

À VOS AGENDAS

JANVIER

Vendredi 10 | 20 h 30 | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | Jazz et cinéma | **The Amazing Keystone Big Band & Cécile McLorin-Salvant**

Samedi 11 | 20 heures | Centre Théo Argence – Saint Priest | Concert d'ensemble | **Cordes en balade**

Lundi 13 | 19 heures | Théâtre du Vellein – Villefontaine | Conférence scientifique et expérimentale | **Apertés du théâtre**

Mardi 14 | 19 heures | Théâtre du Vellein – Villefontaine | Musique de chambre | **Apertés du théâtre**

Jeudi 16 | 20 h 30 | Théâtre du Vellein – Villefontaine | Chanson | **Gare à Riffard**

Jeudi 16 | 19 h 30 | Conservatoire Hector Berlioz – Bourgoin-Jallieu | Conférence Danse | **Danser sur le Fil de l'Histoire**

Jeudi 16 | 20 heures | Auditorium du Conseil Général – Bourgoin-Jallieu | Conférence Débat | **La santé environnementale**

Samedi 18 | 10 h 30 | Médiathèque – Villefontaine | Ateliers | **Comics Strip**

Mardi 21, mercredi 22 | 20 h 30 | Théâtre du Vellein – Villefontaine | Voix | **Voces 8**

Mercredi 22 | 18 h 30 | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | Jeune public-Danse | **Bounce !**

Jeudi 23 | 18 heures | Médiathèque – L'Isle d'Abeau | Lecture – spectacle | **« Les mots pour rire »**

Jeudi 23 | 19 h 30 | Auditorium CAPI – L'Isle d'Abeau | Conférence | **Impacte de la mondialisation**

Jeudi 23 | 20 h 30 | Les Abattoirs - Bourgoin-Jallieu | **Nue Sur Le Bitume** | Jazz - rock | Entrée Libre

Jeudi 23 | 18 heures | Médiathèque – Meyrié | Rencontre | **Gilles Legardinier**

Samedi 25 | 14 heures | Conservatoire Hector Berlioz – Bourgoin-Jallieu | Conférence jazz | **Jazz Messengers**

Vendredi 25, samedi 26 | Les grands Ateliers – Villefontaine | **Biennale éco construction Nord-Isère**

Lundi 27, mardi 28 | 20 h 30 | **mercredi 29** | 19 h 30 | Théâtre du Vellein – Villefontaine | Théâtre | **Mort d'un commis voyageur**

Mercredi 29 | 20 h 30 | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | Jeune public-Ciné chansons | **Filopat & Compagnie**

Jeudi 30 | 19 h 30 | Auditorium CAPI – L'Isle d'Abeau | Conférence | **Quel droit du travail dans une Europe en crise ?**

Vendredi 31 | 20 heures | Salle Polyvalente – Bourgoin-Jallieu | Danse | **Tango Sumo**

Vendredi 31, samedi 1^{er} février | 20 h 30 | Théâtre du Vellein – Villefontaine | Danse | **Swan Lake (le lac des cygnes)**

Du vendredi 31 au 16 février | **« Semaines Contemporaines » 9^e Édition du Festival** | Conservatoire Hector Berlioz – Bourgoin-Jallieu

FÉVRIER

Tout le mois | Médiathèque – La Verpillière | Exposition – **« Les secrets d'Orbaé »** | François Place

Samedi 1^{er} | Salle Polyvalente – Bourgoin-Jallieu | Danse | **Tango Sumo**

Samedi 1^{er} | 20 h 30 | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu | **Wall Of Death + Cheveu** | Rock | 10/13€

Dimanche 2 | 17 heures | Salle Polyvalente – Bourgoin-Jallieu | Concert d'ensemble | **Concert cordes**

Lundi 3 | 19 heures | Théâtre du Vellein – Villefontaine | Conférence scientifique et expérimentale | **Apertés du théâtre**

Mardi 4 | 18 h 30 | Médiathèque – Saint-Savin | Spectacle | **Soirée pyjama de l'atelier conte**

Mercredi 5 | 18 h 30 | Salle Daniel-Balavoine – Villefontaine | Jeune public | Théâtre visuel | **Tierra Efimera**

Jeudi 6 | 20 h 30 | Théâtre du Vellein – Villefontaine | Musique baroque | **La Chapelle Rhénane**

Jeudi 6 | 19 h 30 | Auditorium CAPI – L'Isle d'Abeau | Conférence | **Les mécanismes qui ordonnent le droit du travail**

Vendredi 7 | 20 heures | Espace George Sand – Saint-Quentin-Fallavier | Théâtre | **Contes De La Petite Fille Moche**

Samedi 8 | 14 heures ou 17 heures | Salle des fêtes – La Verpillière | Jeune Public | Chanson | **J'ai Avalé Un Pépin**

Samedi 8 | 20 h 30 | Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu | **La Gale + Billie Brelok + Pumpkin** | Rap n'girls | 10/13€

Dimanche 9 | 17 heures | Musée – Bourgoin-Jallieu | Musique de chambre | **Ensemble du CNSM de Lyon**

Mercredi 12 | 20 heures | Salle Balavoine – Villefontaine | Impro | **Novo Quartet Et Le Collectif Impro Du Conservatoire**

Mardi 11 | 18 h 30 | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | Jeune public | Danse | **Consonant**

Mardi 11 | 18 h 30 | Conservatoire – Bourgoin-Jallieu | **Les Semaines Contemporaines | Scène Ouverte** | Entrée libre

Mardi 11 | 18 h 30 | Médiathèque – La Verpillière | spectacle | **Soirée pyjama de l'atelier conte**

Mercredi 12, jeudi 13, vendredi 14 | 20 h 30 | Théâtre du Vellein – Villefontaine | Danse | **« Récital à 40 »**

Jeudi 13 | 19 h 30 |

Auditorium CAPI – L'Isle d'Abeau | Conférence |

La défense des intérêts collectifs des travailleurs, marque de la spécificité du droit du travail.

Vendredi 14 |

20 heures | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | Danse | **Dans le ventre du loup**

Vendredi 14 | 20 h 30 |

Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu | **Soft Machine (Uk) + Post Image & John Greaves** | Rock psychédélique | 15/18€

Samedi 15 | 14 heures

ou 17 heures | Maison du Conseil Général – Bourgoin-Jallieu | Jeune Public | **Magic Music**

Dimanche 16 |

17 heures | Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | Soirée de clôture | **Brocante Sonore**

Mardi 18 | 20 h 30 |

Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | **Chanson-Clarika**

Mercredi 19 | 18 h 30 |

Théâtre du Vellein – Villefontaine | Jeune public-Théâtre | **Moby Dick**

Mercredi 19 | 15 h 30 |

Médiathèque – L'Isle d'Abeau | Rencontres | **Jean-François Dumont**

Jeudi 20 | 19 h 30 |

Auditorium CAPI – L'Isle d'Abeau | Conférence | **Droit du travail**

Jeudi 20 | 20 h 30 | Les

Abattoirs – Bourgoin-Jallieu | **Tranche De Live avec Scampi-Trip hop** | Entrée Libre

Vendredi 21 | 18 h 30 |

Médiathèque – Bourgoin-Jallieu | À la découverte de... | **Jean-Philippe Rameau**

Samedi 22 | 20 h 30 |

Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu | **Loïc Lantoine + Ottaedro#3 (It)** | Chanson | 12/15€

Mardi 25, mercredi 26 |

20 h 30 | Théâtre du Vellein – Villefontaine | Théâtre | **« Tu tiens sur tous les fronts »**

Mardi 27 | 18 h 30 |

Bibliothèque – Four | Spectacle | **Soirée pyjama de l'atelier conte**

MARS

Tout le mois |

Médiathèque – L'Isle d'Abeau | Exposition | **« Les secrets d'Orbaé »** | François Place

Samedi 01 | 20 h 30 |

Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu | **Soft Machine (Uk) + Post Image & John Greaves Chien Andalou** | Rock expérimental | 10/13€

Mardi 4 | 18 h 30 |

Médiathèque – Villefontaine | Spectacle | **Soirée pyjama de l'atelier conte**

Lundi 17 | 20 h 30 |

Théâtre du Vellein – Villefontaine | Théâtre | **La Fabrique comique**

Mardi 4 | 18 h 30 |

Médiathèque – Villefontaine | Spectacle | **Soirée pyjama de l'atelier conte**

Samedi 8 | 20 h 30 |

Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | **WARM UP 1 : lancement du festival Electrochoc 9 - Slamboree (UK) + Dirty Honkers (ALL) + Alice Francis (ALL) ... ElectroSwing** | 25/27€

Vendredi 14 | 20 h 30 |

La Cordonnerie – Romans sur Isère | **WARM UP 2** | dans le Cadre du Festival Electrochoc 9 | Electro

Samedi 15 | 21 heures

> 4 heures | Le Fil – Saint-Étienne | **WARM UP 3** | dans le Cadre du Festival Electrochoc 9 | Electro rock

Mardi 18 | 18 h 30 |

Médiathèque – Bourgoin-Jallieu | spectacle | **Soirée pyjama de l'atelier conte**

Mercredi 19, jeudi 20 |

20 h 30 | Théâtre du Vellein – Villefontaine | Théâtre | **Du vent... des fantômes**

Mercredi 19 | 28 h 30 |

Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | Jeune public-Ciné Spectacle | **Hansel & Gretel**

Jeudi 20 | 20 h 30 |

Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu | **Tranche De Live avec Sunshadows** | Entrée Libre

Samedi 22 | 20 h 30 |

Les Abattoirs – Bourgoin-Jallieu | **As De Trefle + Barrio Populo** | rock festif | 11/14€

Vendredi 21 | 20 h 30 |

Théâtre du Vellein – Villefontaine | Théâtre | **Au bord de l'eau**

Dimanche 23 |

11 heures | Hall CAPI – L'Isle d'Abeau | 1 heure avec... | **Manu Vallognes Quartet**

Mardi 25 | 18 h 30 |

Médiathèque – Meyrié | Spectacle | **Soirée pyjama de l'atelier conte**

Mardi 25 | 20 h 30 |

Salle de l'Isle – L'Isle d'Abeau | Stand-Up | **Le Comte de Bouderbala**

Mercredi 26 | 18 h 30 |

Théâtre du Vellein – Villefontaine | Jeune public-Théâtre | **Les Saisons de Rosemarie**

Vendredi 28 | 20 h 30 |

Médiathèque – Bourgoin-Jallieu | Concert | **Musique irlandaise**

DE JANVIER À MARS : L'HEURE DU CONTE

→ Les mercredis :

10 h 30 et 10 h 45 – Médiathèque de L'Isle d'Abeau
15 h 30 – Médiathèque de Bourgoin-Jallieu (6 ans et +)
16 heures – Médiathèque de Bourgoin-Jallieu (3-5 ans)
16 heures – Médiathèque de Saint-Savin (selon le calendrier)

→ Deux mercredis par mois :

10 h 30 et 15 heures – Médiathèque de La Verpillière

→ Un mercredi par mois :

16 heures – Médiathèque de Ruy-Montceau

→ Le 2^e mercredi du mois :

10 h 30 – Bibliothèque de Saint-Quentin-Fallavier
16 heures – Médiathèque de Villefontaine

→ Le 3^e mercredi du mois :

10 h 30 – Bibliothèque de Saint-Quentin-Fallavier (3 ans et +)

→ Le 1^{er} jeudi du mois :

16 h 45 – Bibliothèque de Four

PAR ICI



En cas de chutes de neige importantes, il est préférable de rester chez soi. Cependant on peut être amené à devoir se déplacer. Voici les comportements à adopter pour la sécurité de tous.



Il neige, que faut-il savoir ?



POUR VOTRE VOITURE



Avant l'hiver, on recommande de contrôler l'état du véhicule et notamment les éléments de sécurité : feux, freins, allumage, batterie (une batterie bien chargée résiste à -50°C mais seulement -15°C si elle est à moitié vide !), lave-glace anti-gel, essuie-glaces, niveau d'huile,... Il est également nécessaire de s'équiper de pneus hiver (ou pneus neige) qui apportent une meilleure adhérence sur la neige ou le verglas, au moins sur les deux roues motrices, au mieux sur les quatre roues. Si vous habitez dans les hauteurs, un équipement complémentaire pourra servir : des chaînes, une petite pelle de déneigement, une lampe torche, des gants.



SI VOUS DEVEZ ABSOLUMENT VOUS DÉPLACER

Renseignez-vous d'abord sur l'état des routes et sur la météo (Météo France, radios locales, internet, mairies,...) pour vous assurer de pouvoir circuler. Dégivrez complètement l'ensemble des surfaces vitrées pour avoir de la visibilité. Sur la route, réduisez votre vitesse de moitié et limitez les accélérations ou les freinages brusques qui amènent à perdre le contrôle du véhicule. Il faut être patient et prudent, anticiper en utilisant le frein moteur (en rétrogradant d'une vitesse), conduire le plus doucement possible.



QUI DÉNEIGE LES ROUTES ?



Les routes départementales et nationales sont entretenues par les services du Conseil Général de l'Isère. Les rues et les voies communales sont déneigées par les municipalités, à l'exception de Villefontaine, Saint-Quentin-Fallavier, Vaulx-Milieu et L'Isle d'Abeau qui ont délégué cette compétence à la CAPI (5 déneigeuses). En ce qui concerne les trottoirs, ce sont les commerçants, les particuliers ou les services de la commune qui doivent déneiger. Les particuliers doivent également couper les branches d'arbre susceptibles de tomber sur la voie publique. Tous les services de déneigement suivent les bulletins Météo-France. En cas d'alerte, un pré-salage est réalisé s'il ne pleut pas (auquel cas il est inutile, la pluie emportant le sel). Ensuite, le déneigement commence par les voies de niveau 1 : les grands axes, les pentes, les voies utilisées par les transports en commun, les zones d'activité. Le réseau secondaire (hameaux, centre de quartiers,...) n'est déneigé que si le niveau 1 est terminé.



POUR ÊTRE INFORMÉ EN TEMPS RÉEL

- La CAPI a mis en place des services notamment en matière de transport :
- Flash info mail : pour obtenir les infos sur les conditions de circulation du réseau RUBAN en temps réel dès 6 heures du matin
 - INIMO : être informé par SMS (www.rubantransport.com/se-reseigner-acheter/inimo)
 - sur le site internet www.rubantransport.com, les informations sur les lignes scolaires sont mises à jour en temps réel.





Biennale éco-construction nord isère

Découvrir ▶ échanger ▶ concrétiser

2^{ème}
édition

JOURNÉES GRAND PUBLIC
À la rencontre des savoir-faire du territoire

25 → 26

JANVIER 2014

VILLEFONTAINE CENTRE (38)

AUX GRANDS ATELIERS



JE rénove



TU bâtis



**NOUS améliorons
le logement**



Ateliers découverte

Animations adultes et enfants

Espace conseils

De 10h à 18h → Entrée gratuite

www.biennale-ecoconstruction.fr



LA CAPI

anime votre
quotidien et
vous souhaite
une bonne
année 2014 !



comète :: www.comete.com

VOIR LA VIDÉO sur www.capi-voeux2014.fr